

La Gibelotte

J U I L L E T 2 0 0 8



Sommaire

- **Éditorial**
- **Le Garenne vous présente...** 5
- **Le Garenne bavarde** 6
- **Le Garenne se bouge** 16
- **Qu'on se le dise...** 18
- **Les P'tits Garennes** 19
- **Etat civil, bienvenue...** 24
- **Heureux qui communique** 25
- **Le garenne s'informe** 26
- **Marceau à l'écoute** 34
- **Infos pratiques** 35

Editorial

Chères Lignoises, chers Lignois,

Depuis le 21 mars 2008, une nouvelle équipe municipale est en place et s'est mise rapidement au travail. Je tiens à remercier tous ceux qui ont porté leur choix sur les 15 élus qui la composent. Nous mesurons la confiance que vous nous accordez pour mener à bien l'évolution de notre commune afin de préserver son cadre de vie et l'améliorer en tenant compte de vos aspirations, de vos besoins. Nous tenons à vous assurer de notre engagement à œuvrer pour le bien de tous avec détermination ; **afin d'améliorer l'existant, de préparer l'impossible, d'imaginer l'impensable.**

Je salue respectueusement ceux qui n'ont pas été élus mais qui avaient manifesté le désir de s'impliquer pour servir notre village.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier Monsieur Gilles Durant des Aulnois, premier magistrat de Ligny-le-Ribault pendant 31 ans, pour son engagement passionné, le travail accompli avec convivialité, sa vision pertinente du devenir des communes rurales. Je n'oublie pas les adjoints et conseillers municipaux du précédent mandat, qui nous ont permis d'être souvent des précurseurs dans des domaines variés, de nous faire apprécier dans les différents syndicats intercommunaux par la production de travaux de grande qualité et ainsi préparer l'avenir de notre territoire.

L'équipe en place par sa jeunesse, son dynamisme, les compétences qu'elle rassemble va très rapidement dominer les défis qui nous sont proposés. La décentralisation, les réorganisations des services de l'État, la disparition petit à petit des services de proximité (présence hebdomadaire d'une antenne "sécurité sociale" – présence tous les quinze jours d'une assistante sociale – ouverture toute la semaine de la Poste - etc...), l'accroissement permanent des lois et règlements, agrandissent nos contraintes et exigent une adaptabilité et une réactivité de tous les instants. Ces contraintes imposées sont rarement accompagnées de soutiens financiers complémentaires pour faire face aux responsabilités nouvelles qui deviennent nôtres. Elles ont pour conséquence d'augmenter, de manière sensible, le travail des secrétaires de mairie, Maryse et Magali, dont la disponibilité et le professionnalisme méritent d'être soulignés car elles doivent tout connaître sur toutes les rubriques relevant de nos compétences.

Cette équipe municipale respectueuse des principes que j'ai énoncé : apolitisme ; indépendance constructive au sein des instances intercommunales ; volonté de servir dans le sens de l'intérêt général ; souci d'analyser finement les vrais besoins ; a toute ma confiance Elle mettra tout en œuvre pour assumer les responsabilités que vous lui avez confiées par l'expression de vos voix.

Je n'omet pas l'équipe du service technique de notre commune qui s'évertue, Thierry, Laurent et Denis de répondre avec rapidité aux demandes des travaux d'entretien et de maintenance qu'exigent nos équipements et nos infrastructures.

Je souhaite, en votre nom, la bienvenue au Docteur Christelle Saillard qui remplace le Docteur Estienne au sein de la maison médicale de notre village. Je formule à son égard mes vœux les plus sincères de réussite et d'épanouissement professionnel parmi nous.

À toutes et à tous bonnes vacances estivales.

Le Maire, Gilles Landré de la Saugerie





Agrement QUALISOL N°Q 05-10-06/360

CONSEIL FORMATION

Économies d'énergies - Formation aux économies d'énergie
- Systèmes de chauffage aux granulés de bois
- Systèmes solaires thermiques

PATRICK LEBEL

193, rue Gérard de Fontenay 45240 Ligny-le-Ribault
02 38 45 14 07 - 06 77 28 01 36

Déclaration d'activité de formation N°24450247545 auprès de la Préfecture de la Région Centre



Tuilerie de la Bretèche

Carrelages - Briques - Terre cuite à la demande

Fabrication, exposition, vente à Ligny-le-Ribault

Aymeric de BAUDUS

Artisan Fabricant

45240 LIGNY-LE-RIBAUT - FRANCE

Tél. 33 (0)2 38 45 43 88

Fax 33 (0)2 38 45 40 15

<http://www.tuilerie-de-la-breteche.fr>

TOUS TRAVAUX DE RÉNOVATION

Électricité - Plomberie - Chauffage
Maçonnerie - Couverture Terrassement

J-B DREUX

45240 LIGNY-LE-RIBAUT

Tél. 02 38 45 42 96

THIERRY MÉTREAU

Maçonnerie.....Restauration
Zinguerie.....Carrelage
Cheminée.....Clôtures

110, rue du Prêche
45240 Ligny-le-Ribault
Tél./Fax 02 38 45 44 16

Pharmacie BONIN

420, rue du Général Leclerc
45240 LIGNY-LE-RIBAUT
Tél. 02 38 45 42 38

*Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h 30 à 19h 30
samedi de 9h à 12h
et de 14h 30 à 17h*

*Tapissière
Ensemblière*

Isabelle Fossard

La Bretèche
18, allée de l'Abeille
LIGNY-LE-RIBAUT



☎ 02 38 45 41 70

✉ isabelle_fossard@yahoo.fr

Thierry DOUCET

Route de Beaugency
45240 LIGNY-LE-RIBAUT
Tél. 02 38 45 43 03
ou 06 82 06 11 68

Peinture - Vitrierie
Revêtements de sols et murs

*se tient à votre disposition pour tous renseignements
concernant vos travaux*



Yves BOZO

Paysagiste
Entrepreneur de jardins

"La Villette" - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 45 58 - Portable 06 14 93 79 61

Le Garenne vous présente...



5

>>> LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite : 1er rang, Olivier Grugier, Michèle Cormery, Laurent Mulot, Gilles Landré de la Saugerie, Patrick Lebel, 2è rang : Claire Minière Gaufroy, Brigitte Vandeville, Diane Naudin, Bertrand Boismoreau, Stéphane Sabatier 3è rang : Stéphane Gastat, Virginie Verrier, Dominique Durant des Aulnois, Jean-Marie Theffo, Eric Coquery.

>>> LES COMMISSIONS

Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE, MAIRE

Vice-président du SMIRTOM, Vice-président du C.I.L.S, Conseiller Défense et Devoir de Mémoire

Patrick LABEL, 1^{er} Adjoint

• TRAVAUX PERMANENTS :

Patrick LABEL (Rapporteur), Stéphane GASTAT, Olivier GRUGIER, Laurent MULOT, Claire MINIERE -GAUFROY

Membre extérieur : Jackie LEMIEGE

• APPELS D'OFFRES

Patrick LABEL (Rapporteur)
Dominique DURANT des AULNOIS
Laurent MULOT

Suppléants :

Bertrand BOISMOREAU, Eric COQUERY
Olivier GRUGIER, Stéphane SABATIER

Michèle CORMERY, 2^{ème} adjoint

• PETITE ENFANCE

Michèle CORMERY (Rapporteur)
Olivier GRUGIER, Virginie VEIRIER

• COMMUNICATION, TOURISME FLEURISSEMENT, CULTURE

Michèle CORMERY (Rapporteur)
Eric COQUERY, Dominique DURANT des
AULNOIS, Stéphane GASTAT, Diane NAUDIN
Jean-Marie THEFFO

Membre extérieur : Yves BOZO

Laurent MULOT, 3^{ème} Adjoint

• SECURITE des BATIMENTS et EQUIPEMENTS - SECURITE ROUTIERE

Laurent MULOT (Rapporteur)
Eric Coquery, Stéphane GASTAT
Olivier GRUGIER, Claire MINIERE GAUFROY

• A.E.P - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Laurent MULOT (Rapporteur)
Eric COQUERY, Stéphane GASTAT
Patrick LABEL, Stéphane SABATIER

Membre extérieur : Bernard VAN HILLE

Olivier GRUGIER, 4^{ème} Adjoint

• AFFAIRES SCOLAIRES

Olivier GRUGIER (Rapporteur)
Michèle CORMERY, Virginie VEIRIER

• JEUNESSE et SPORTS

Olivier GRUGIER (Rapporteur)
Michèle CORMERY, Jean-Marie THEFFO
Virginie VEIRIER

Claire MINIERE GAUFROY

• URBANISME

Claire MINIERE (Rapporteur)
Dominique DURANT des AULNOIS, Stéphane
GASTAT, Patrick LABEL, Jean-Marie THEFFO

Le Garenne bavarde



>>> LES COMMISSIONS

COMMISSION COMMUNALE d'ACTION SOCIALE

Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE (Président)

Michèle CORMERY, Olivier GRUGIER, Claire MINIERE GAUFROY, Patrick LEBEL, Diane NAUDIN, Jean-Marie THEFFO, Brigitte VANDEVILLE

Membre extérieur : Bénédicte de BAUDUS, Françoise BOURDERIOUX, Béatrice DORLEANS, Gilles DORSO, Michèle JOULAIN, Nathalie LOPES FREITAS, Virginie HERMANT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

Communauté de Communes de La Ferté Saint-Aubin

Délégués titulaires : Gilles LANDRÉ de LA SAUGERIE, Michèle CORMERY, Laurent MULOT
Délégués suppléants : Claire MINIERE GAUFROY, Brigitte VANDEVILLE, Virginie VEIRIER MELIN

LES SYNDICATS

SMIRTOM de Beaugency

Délégués titulaires : Gilles LANDRÉ de LA SAUGERIE, Laurent MULOT
Délégués suppléants : Bertrand BOISMOREAU, Olivier GRUGIER

Syndicat du Bassin du Cosson

Délégués titulaires : Patrick LEBEL, Stéphane SABATIER
Délégués suppléants : Laurent MULOT, Stéphane GASTAT

>>> MEDECINS RURAUX UNE URGENCE POUR DEMAIN

Depuis quelques années un certain nombre d'élus pré alertés par les "médecins de village" tire la sonnette d'alarme quant à la désertification médicale constatée ou prévisible à court et moyen terme des territoires dont ils ont la charge. Cet état de fait est mis en relief par le vieillissement de la population. Les différents organismes chargés de prévoir ou d'organiser le remplacement des médecins partant en retraite font la sourde oreille car face au constat ils savent bien que la ou les solutions sont peu nombreuses. En effet, on note que :

- la répartition des professionnels de santé est très inégalitaire sur le territoire français ;
- la démographie médicale décline d'année en année ;
- l'attractivité ressentie par les jeunes médecins généralistes pour les territoires ruraux est faible ;
- il n'y a pas de réponse simple et qu'il nous faut régler le problème au cas par cas.

Des médecins en poste et des élus au fait du problème posé se sont investis pour établir un diagnostic et trouver les voies de solutions novatrices. Soyons francs, il n'y a pas de recette miracle. On parle beaucoup en ce moment des futures Agences Régionales de Santé (ARS). Ces dernières devraient permettre de répondre, semble-t-il, aux déficiences constatées de l'organisation des soins, je n'en

suis pas persuadé mais je peux me tromper. Ristent alors des pistes de réflexion pour améliorer l'organisation des soins de premier recours dans les zones mal dotées :

- coordination entre différentes disciplines médicales et paramédicales ;
- travail en réseau ;
- promotion de la fonction de médecins généraliste ;
- incitation des étudiants à exercer en milieu rural ;
- participation et aides apportées par les collectivités locales.

Notre commune, en liaison très étroite avec les professionnels de santé de la maison médicale, a participé au remplacement du docteur Estienne afin de préserver un des atouts que présente notre village : une offre pluridisciplinaire dans le domaine de la santé pour sa population.

*Gilles de la SAUGERIE
(Sources : documents MSA
travaux sur le canton d'Olivet du Docteur Murielle BOUIN
travaux menés localement depuis 4 ans)*

Le Garenne bavarde



7

>>> CINÉ SOLOGNE

L'objectif de Ciné Sologne est de proposer des films récents sur grand écran, dans la Salle Polyvalente, une fois par mois. Le public est fidèle bien que différent selon le film proposé. Les films que nous projetons sont souvent encore à l'affiche sur Orléans et c'est ainsi que nous pouvons bénéficier de la publicité nationale.

Nous vous avons proposé pour la saison 2007-2008

FILMS	MOIS
Trois amis	OCTOBRE 07
L'invité	NOVEMBRE 07
Ratatouille	DECEMBRE 07 18h
Un secret	DECEMBRE 07 20h
Ce soir je dors chez toi	JANVIER 08
Cow Boy	FEVRIER 08
Enfin Veuve	MARS 08
Astérix et Obélix aux Jeux Olympiques	AVRIL 08

Nous vous fixons rendez-vous le premier jeudi de chaque mois d'octobre à avril.

Nous ne pouvons vous communiquer le programme à l'année car nous essayons de « coller » le plus possible à l'actualité pour vous présenter des films les plus récents possibles.

Voici les dates à retenir pour le dernier trimestre de l'année :

- jeudi 02 Octobre
- jeudi 06 Novembre
- jeudi 04 Décembre

Je tiens à remercier encore plus que d'habitude ma fidèle équipe composée de Véronique Ruffier, Jean Trassebot, Bernard Robert et Lucien Chartier car, en raison de déplacements professionnels à l'étranger, j'ai été moins assidue.

Nous vous souhaitons à tous un bon été.

Pour l'équipe Ciné-Sologne Ligny, Béatrice CABOURG

>>> THÉÂTRE

Cette année encore, les lignois ont la possibilité de s'abonner au THEATRE du CADO. La saison 2008-2009 s'annonce joyeuse et mêlera tour à tour fous rires et rires tendres :

• **Parle-moi d'Amour !** (Création du CADO)
Comédie de Philippe Claudel mise en scène par Michel Fagadau. Tableau jubilatoire de notre société, c'est l'heure des règlements de compte explosifs pour le couple Michel Leeb - Caroline Silhol.

• **Les Chaussettes Opus 124**
Auteur et metteur en scène de cette comédie clownesque, Daniel Colas réunit deux seigneurs du théâtre venus d'horizons contraires : Michel Galabru et Gérard Desarthe, deux bourrus qui s'opposent et finiront par se comprendre.

• **Fame**
D'abord un film d'Alan Parker en 1980 puis une série télévisée. Vous découvrirez une comédie musicale conçue par David de Silva pour 28 artistes et musiciens sur scène : Seize jeunes apprennent à chanter, à danser et à jouer la comédie dans un lycée new-yorkais spécialisé : l'école du spectacle et celle de la vie.

Abonnement avec autocar
(non obligatoire, départ de l'église)
3 spectacles : 76 € tarif normal
3 spectacles : 70 € tarif (+ 65 ans)
3 spectacles : 30 € tarif (- 25 ans)

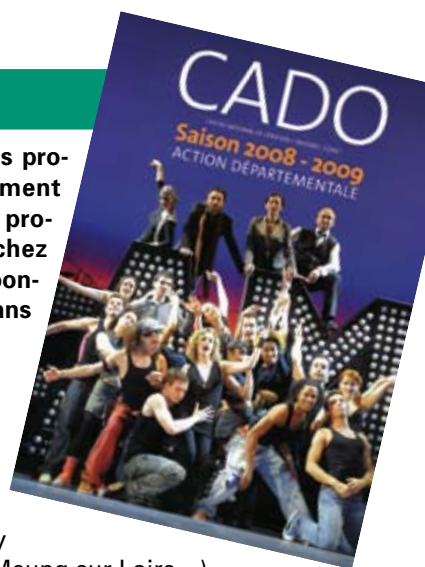
Le CADO vous propose également deux pièces proches de chez vous (hors abonnement et sans autocar) :

- **Oscar et la dame rose**, d'Eric Emmanuel Schmitt avec Anny Duperey (Beaugency, Meung sur Loire...)
- **Je suis un Saumon**, de et par Philippe Avron (Beaugency, Lailly-en-Val...)

Le CADO + propose deux autres soirées pour les abonnés (sans autocar) :

- **En toute Confiance**, adaptation et mise en scène Michel Fagadau, avec Barbara Schulz, Jean-Pierre Malo, Jean-Pierre Lorit.
- **Les Douze Pianos d'Hercule**, de et par Jean-Paul Farré

RENSEIGNEMENTS, PROGRAMMES ET INSCRIPTIONS : Déléguée Ligny
Tél. 02.38.45.41.70
e-mail : isabelle_fossard@yahoo.fr



Le Garenne bavarde



>>> WWW.CAMELEON45.FR

L'association CAMELEON et notre village commencent à se faire connaître dans les 4 coins de la région et au-delà des frontières.

Lors d'un voyage privé à **Edimbourg** en Ecosse, nous avons participé à une soirée costumée du nouvel an sur le thème "**paillettes et strass**". Christine Vitel a été récompensée pour sa 2^{ème} place. Pour cette occasion, l'association ACAL nous avait gracieusement prêté 2 robes à paillettes, nous les en remercions de nouveau.

Le dimanche 27 janvier 2008, nous avons organisé un **après-midi théâtre** avec la compagnie du PARADOXE qui a présenté la pièce "Le songe d'une nuit d'été" de W. Shakespeare. 19 spectateurs et un seul enfant de l'école primaire de Ligny ont apprécié le jeu et le dynamisme des comédiens. La majorité des costumes a été confectionnée par l'association.

Pour le début de cette année 2008, une de notre plus grande satisfaction a été d'aider l'**institut SERENNE** d'Orléans à organiser son bal costumé en lui proposant à un tarif forfaitaire une location de 40 costumes. Enfants et Adultes ont ainsi pu se transformer pour un soir en princesse, musquetaire, clown...

Le **carnaval de Ligny** a été l'occasion de compléter notre collection par la confection de nouveaux costumes.

Ces nouveautés serviront pour les rôles principaux de la **comédie musicale "Le Roi Soleil"** préparée par le collège de La Ferté St-Aubin.

Notre **1er vide grenier** du 20 avril 2008 n'a pas eu le succès que nous attendions, le grand fautif : le mauvais temps. Nous remercions les courageux qui sont restés et qui ont tout de même pu vendre entre 2 averses.

Pour fêter **les 30 ans du DISCO**, nous avons organisé le samedi 31 mai notre soirée dansante annuelle sur le thème "**paillettes et pattes d'éph**". Certains habitants de Ligny et autres invités se sont métamorphosés pour un soir en Village People, en Patrick Hernandez ou Boney M... La salle aussi avait subi un relooking : boule à facettes, jeux de lumières, décors



disco. Aux platines nos DJ locaux Stéphane et Christine ont assuré une super ambiance musicale. Au cours de cette soirée, nous avons reçu la visite de 25 motards d'une association de la région parisienne qui séjournait en sologne. Ils ont beaucoup apprécié l'accueil des lignoises et lignois et sont prêts à revenir l'année prochaine. Nous remercions les personnes qui nous ont aidées et qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'année prochaine pour une autre soirée à thème : année 1980-1990 (Madonna - Jeanne Mas - JJ Goldmann.....)

Pour finir ce 1^{er} semestre, nous avons conseillé les 80 figurants à concevoir leurs 2 costumes pour la comédie musicale "Le Roi Soleil" à la salle Madeleine

Sologne du vendredi 6 juin et samedi 7 juin 2008.

L'activité de l'association aura été riche en événements et variés. Les bénéfiques que nous avons pu en tirer vont nous permettre d'acheter du matériel adapté à nos besoins, qui profitera à tous (associations - théâtre - collège - école...), et nous permettra aussi de pratiquer une location forfaitaire ou un prêt gratuit pour les associations ou organismes à caractère social et éducatif. Venez visiter notre site internet www.cameleon45.fr, vous y verrez de nouveaux costumes

L'association CAMELEON, est toujours à la recherche de tissus, de dentelles ... ou vêtements et accessoires.

N'hésitez pas à nous appeler au 02.38.45.44.44 ou 06.84.81.34.38.

ou par mail : ligny.cameleon@wanadoo.fr

Venez visiter notre site Internet vous y verrez de nouveaux costumes

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Le Garenne bavarde



9

>>> LES AMIS DU VIEUX LIGNY



La Belle Brocante : un exposant qui attire beaucoup de monde

Après avoir organisé au cours de ce premier semestre 2008 un après-midi cabaret avec des artistes de la région, puis un concert de musique classique avec des virtuoses venant tout droit du Japon et enfin une belle brocante, non, il n'est pas prévu que Les Amis du Vieux Ligny s'endorment !



Après midi cabaret : Abel Larose présente Brigitte Lecoq

Une virtuose japonaise



Du premier juillet au 31 août l'écomusée sera ouvert tous les jours de 14h à 18h avec de nouvelles vitrines et une exposition sur les tramways du Loiret ; le 6 juillet une sortie à Paris proposera la **visite du jardin Kahn, du musée Marmotan et du parc de Bagatelle** puis viendront les **Nuits du Cerf**.

Mais Les Amis du Vieux Ligny n'ont pas fini de vous surprendre :

en 2010 notre association aura 20 ans et nous prévoyons, pour marquer cet événement, un **grand Noël russe** ; l'année 2010 sera l'année de la France en Russie et l'année de la Russie en France. Au cours de la dernière semaine de 2009 et de la première semaine de 2010 nous envisageons d'animer le village d'une façon inoubliable : c'est un travail de préparation qui doit s'étaler sur plus d'un an ; associations, commerçants et sponsor déjà contactés sont partants... et ce n'est pas pour rien que six membres de notre bureau ont suivi ces derniers mois des stages de communication, d'animation et d'organisation et que leur sera proposé au cours de l'automne prochain une deuxième série de stages ; ces stages sont financés par la Région et le Conseil Général avec lesquels nous développons un partenariat de plus en plus efficace.



Après midi cabaret : Dominique Laconte présente artistes et organisateurs

Nous devons aussi remercier associations et particuliers de Ligny que nous sollicitons souvent au dernier moment et qui ne rechignent jamais à nous apporter leur aide.

Enfin, j'aimerais terminer ce petit topo en ayant une pensée pour une dame, membre très actif du bureau des Amis du Vieux Ligny, avec laquelle maintes fois j'ai pu échanger bon nombre d'idées ; les siennes, elle savait les exprimer très précisément et parfois avec un franc parler que j'appréciais. Elle faisait de nombreuses permanences à l'écomusée, elle semblait trouver dans ce lieu une sorte de plénitude. Trop rapidement elle nous a quittés, puisse cela n'être qu'un au revoir Madame Landré de la Saugerie.

Arnauld CASSART, secrétaire des AVL.

Tél : 02 38 45 43 74 - Email : trassac@aol.com
www.amis-du-vieux-ligny.asso.fr

Le Garenne bavarde



>>> SHOL



Quand ce numéro paraîtra, notre voyage à Paris sera déjà loin derrière nous, mais vus les délais de parution nous en reparlerons la prochaine fois. Cette visite concerne, le Jardin KAHN, Le Musée MARMOTAN et la Roseraie de BAGATELLE.

Que s'est-il passé depuis Janvier ?

La récolte de l'osier au Jardin des Saules a mobilisé une douzaine de participants et cette fois la récolte a été mieux triée et classée en longueur et en diamètre. Les bottes ont été stockées dans l'eau afin de pouvoir en disposer plus tard.

A partir des "bancs de pelage" réalisés par Jacques Robichon grâce à des écorçoirs prêtés par des amis vanniers, nous avons initié pendant une journée tous ceux qui sont venus nous voir au jardin des écoliers le 4 Mai dernier.

Pendant que 2 ou 3 volontaires pelaient l'osier, d'autres ont appris à fabriquer avec notre président, une fleur en osier sur un modèle fabriqué par Marie-Jo Maraquin artiste en vannerie à Dry. Cette expérience sera renouvelée à l'école au cours d'une matinée d'activité spéciale avec les CM1, CM2 et leur maîtresse.

Une autre utilisation de l'osier a été cette année encore, le plessage autour des carrés du jardin des écoliers qui au bout de 2 ans a besoin d'être changé.

Enfin, une tentative de tressage d'un tepee en osier violet fabriqué par les grands du CM1 et CM2 nous laisse espérer que les rameaux vont bientôt se garnir de feuillage. Les rameaux d'environ 3,50 mètres provenant de branches de 2 ans coupés en février ont été plantés en cercle et réunis par un tressage encore un peu hésitant cette année. Le résultat a été apprécié par les enfants de la maternelle puisque 23 d'entre eux ont réussi à y entrer ensemble !

Toujours "autour de l'osier", la journée de l'arbre a réuni les grands et les petits pour planter au parc des saules *Salix alba aurea*, dont il ne restait qu'un seul exemplaire, et une variété de *Salix triandra* "Petite grisette" provenant de Villaines-les-Rochers.



Maintenant, c'est la grande période du jardinage de printemps, tout à l'air de bien démarrer, pourvu que cela dure !

Des quantités de fleurs commencent à animer le jardin, nous devrions avoir cette année, de nombreux papillons pour les butiner !

La mare a subi avec succès sa première hibernation, et les têtards, issus des pontes de grenouilles commencent à bien grandir. De nombreux insectes s'y multiplient pour leur servir de repas.

Le Corbeau et le Renard veillent sur tout cela avec beaucoup de sérieux, le carnaval est passé et il est resté au jardin pour la décoration estivale (Photo 2).



Enfin si vous voulez suivre la vie de la section, allez voir le blog <http://shlr.overblog.com> (SHLR pour Société d'Horticulture de Ligny le Ribault), vous y trouverez entre autres toutes les recettes sur les

excellents plats dégustés lors de notre journée cucurbitacées, et vous pourrez même les télécharger gratuitement si cela vous convient.

A bientôt

Le Président : A. DELPLANQUE

>>> BIBLIOTHEQUE DENYSE DURANT DES AULNOIS

La bibliothèque de Ligny s'enorgueillit de vous proposer 8700 livres répertoriés, tout genre confondu...

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons tous les mardis après-midi et samedis matin.

Comme vous en avez l'habitude, vos demandes spécifiques de livres continueront d'être satisfaites... Cependant, les conditions d'accès ont changé... En effet l'orientation de la politique culturelle de la Bibliothèque

du Loiret a évolué : le bibliobus (service de livraisons des livres) sur le Loiret n'est plus actif, et les contraintes imposées par ce changement sont pour nous considérables.

Nous vous souhaitons d'excellentes lectures au cours de votre période estivale pendant laquelle nous resterons présents.

La Bibliothèque est ouverte les :
MARDIS de 16 H à 19 H
SAMEDI de 10H30 à 12 H

Le Garenne bavarde



>>> L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE LIGNY

Vous avez entre 18 et 35 ans, vous avez envie de vous investir pour votre village, informez-vous et rejoignez la famille des sapeurs pompiers de Ligny le Ribault :

- Un chef de centre : adjudant Bernard van HILLE
- Deux chefs d'équipe : Sergent Eric VIGINIER, Caporal/chef Michel CAUQUI

Plus l'ensemble des caporaux et 1^è classes. S'ajoute un infirmier Marc VALLICIONI, un atout certain puisqu'il assure à notre demande avec une grande disponibilité et avec beaucoup de professionnalisme le maintien de nos acquis en secourisme.

Etre Sapeurs Pompiers de Ligny c'est :

- L'activité opérationnelle : 105 interventions en 2007 pour des missions diverses et variées.
- Le maintien des techniques et protocoles d'intervention lors de manœuvres mensuelles et recyclage.
- Aussi une vie associative pour garder une bonne cohésion du groupe et le contact avec nos retraités

L'Amicale (président Michel Cauqui) a organisé :

- une sortie VTT : Ligny => Château de Chambord avec pique-nique ;
- une journée pêche avec barbecue ;
- un voyage en Espagne à la Costa Brava...

Le financement des activités de notre Amicale est possible grâce à l'accueil que vous nous faite lors du passage en fin d'année pour notre calendrier, soyez-en grandement remercié.

INFOS... INFOS... INFOS...

• Le CPI de Ligny pourrait mettre en place des **formations de secourisme** organisées par l'infirmier formateur, ouvert à l'ensemble des habitants de Ligny ; ne passez pas à coté de cette grande innovation, un tel acquis ne peut être qu'un plus dans la vie de tous les jours. Si vous êtes intéressé faites-vous connaître auprès d'un pompier de Ligny.

• Les beaux jours sont de retour, cela rime avec frelons, guêpes... la destruction des nids d'insectes fait partie de nos missions ; or depuis 2005 nous rencontrons **une nouvelle espèce de frelon** :

le frelon asiatique (*Vespa velutina*), arrivé accidentellement de Chine, a commencé à coloniser



Si vous le voyez, signalez-le

tous le quart sud-ouest de la France et ne cesse de s'étendre. Ce frelon asiatique a la particularité de s'attaquer aux abeilles pour se nourrir et ainsi mettre en danger l'apiculture en France. C'est pour cela qu'il est important d'identifier l'éventuelle présence de ce frelon asiatique dans notre région et d'en informer les autorités via la Mairie. Pour plus d'information, un site Web : <http://velutina.terralias.com>

le Président

>>> CLUB DES GUERNAZELLES

L'année 2007 a été positive dans la mesure où, malgré la défaillance de quelques membres nous avons pu réaliser :

- Un repas de printemps avec le restaurant St-Hubert 40 personnes
- Un spectacle "Holiday on Ice" au Zenith 20 personnes
- Un repas de Noël 34 personnes.

Pourtant nos adhérents désertent de plus en plus nos lundis après-midi où un goûter nous est servi par Nicole Piedfer, avec jeux de cartes, scrabble etc.

Nous aimerions trouver une formule qui attire de jeunes retraités (hommes, femmes) qui puissent s'investir dans notre équipe, apporter des idées nouvelles avec leur "jeunesse" !!

Ne peut-on envisager de se regrouper pour des ateliers de bricolage : tricot, mosaïque, couture avec conseils à prodiguer aux débutants ?

Le but est de faire vivre et perdurer notre Club, par une vente exposition qui en 2008, est prévue en Novembre, (vente qui a lieu tous les 2 ans) ; à titre indicatif celle de 2006 nous avait rapporté 2500 euros nets..! De quoi tenir jusqu'à la prochaine.

Nous avons besoin de bras. D'une nouvelle secrétaire aussi !

Nous avons une pensée émue pour Claude Landré de la Saugerie qui nous a quittés beaucoup trop tôt.

Pour le bureau : Colette Goronflot

Le Garenne bavarde



>>> ECOLE DE PIANO

L'année musicale s'est terminée pour l'École de Piano sur une audition dans la salle polyvalente de Ligny-le-Ribault, le dimanche 1^{er} juin.

Cette manifestation a rencontré comme toujours un grand succès.

Claire Billot organise cette année encore un stage d'été, cette fois ci sur le thème "Franz Schubert".

Ce stage se déroulera en partie à Beaugency et en partie à Josnes (*pour les adultes*) début juillet.

Une audition des élèves a eu lieu en février dernier en l'église Saint-Martin de Tripleville (près d'Ouzouer-le-Marché).

Les élèves de "Piano et Musique pour tous" ainsi que ceux de l'école de Musique d'Ouzouer-le-Marché ont offert deux belles auditions dans l'église rénovée de ce petit village perdu au milieu des champs.

"les chants de l'âme" concert préparé pour les enfants afin qu'ils découvrent Franz Schubert et sa musique a été donné lors de plusieurs représentations en l'église Notre Dame de Beaugency ainsi qu'au théâtre du

Puits Manu toujours à Beaugency avec :

- Pierre Jacquin, auteur et récitant
- Claire Billot-jacquin et Yuki Lenormand pianistes



Extrait d'un tableau de Michel NEUHARD, professeur, atelier de dessin peinture de Ligny-le-Ribault

- Catherine Pautet, soprano

Beaucoup de projets musicaux encore pour la prochaine rentrée musicale.

Pensez dès maintenant à vous inscrire.

Pour tous renseignements complémentaires

Votre nouveau contact Béatrice DORLEANS
Tél 02 38 45 46 36

Claire BILLOT, professeur
Tél 06 01 93 95 43

Yuki LENORMAND professeur
Tél 06 18 10 75 78



>>> ATELIER DE DESSIN - PEINTURE

**Vous aimez dessiner,
Vous aimez peindre, ...**

**Vous cherchez du temps pour vous consacrer
à votre passion, alors...**

Venez nous voir,

Tous les mercredis soirs à Ligny à la salle Saint-Martin..

Dans une ambiance agréable, pour un moment de détente...

Michèle Neuhard, professeur diplômée des beaux arts vous conseillera dans toutes les techniques, dessin, huile, aquarelle, travail de la matière, etc...

Enfin du temps pour vous...

Ouvert à tous, tous âges, tous niveaux.

REPRISE DES COURS 3 SEPTEMBRE

Professeur Michèle Neuhard 02 54 88 70 48
Contact Michèle Cormery 02 38 45 44 55

Michèle Neuhard exposera salle des expositions de Ligny-le-Ribault en octobre 2008



Le Garenne bavarde



13

>>> COMITÉ D'ANIMATION COMMUNALE

→ L'année 2008 a commencé à Ligny en musique avec le **réveillon du C.A.C.**, une salle des fêtes comble, des assiettes vides, un estomac plein et des danseurs infatigables, jusqu'au petit matin.

→ Une quinzaine de maisons et vitrines décorées pour Noël ont été récompensées lors des vœux de la municipalité .

→ **Le carnaval**, sur le thème des "Fables de La Fontaine" a inauguré un nouveau parcours vers le lotissement des Muïds. Des dizaines d'adultes et d'enfants fort joliment costumés ont accompagné les 5 chars "Le lièvre et la tortue" (CAC), "Le rat de ville et le rat des champs" (CAC et club de gym) "L'amour et la folie" (club des jeunes) "Les fables de La fontaine" (école), "La poule aux œufs d'or" (ACAL), le tout mis en musique par la guitare de M. Bour et l'harmonie de St-Denis-en-Val. Le défilé a été suivi du traditionnel bûcher et d'un feu d'artifice (pompiers). La soirée s'est prolongée avec un buffet dansant.

→ **La marche en Sologne** : Le temps pluvieux n'a malgré tout pas découragé les 502 marcheurs.

→ **La fête du Cosson**, le samedi 17 mai : Parents et enfants sont venus dans l'après-midi essayer leur adresse aux jeux "la vache à traire", "viser la grenouille", "lancer d'anneaux", "le fil électrique". Les enfants sont repartis avec des lots de consolation, des bonbons, le sourire, ou encore de beaux lots pour les parents comme pour les tout-petits : qui était le plus adroit, le plus patient, ou le plus chanceux de la famille ?

L'après-midi fut également musicale avec le groupe dynamique « Maud'tête », les chanteuses Léa, Carole, Alicia, Audrey, à la voix de velours, et les chorégraphies présentées par l'ACAL. Pendant ce temps, le bar tournait à plein et les cuistots Dominique et Denis étaient déjà à l'œuvre devant les fourneaux .

Ouf ! Tout le monde était à l'abri en train de déguster les moules-frites lors de la seule averse de la soirée. Cela n'a d'ailleurs pas découragé les danseurs qui nous ont fait le remake de "Singing in the rain", accompagnés par la DJ de MP3 .

→ Nous vous attendons tous à la **fête de la Ste-Anne (26 et 27 juillet)**.



Le Garenne bavarde



>>> ACLR WWW.LIGNY-LE-RIBAULT.INFO



Depuis le 26 avril 2008, date de notre dernière assemblée générale, Annie BENOIT - dont la profession d'infographiste est précieuse - fait partie du bureau de l'association et nous en sommes très heureux.

Voici donc la composition de notre nouveau bureau :

PRÉSIDENTE : Mlle Isabelle FOSSARD
VICE PRÉSIDENT : M. Marcel FICHELE
SECRÉTAIRE : M. Cédric GALLET
SECRÉTAIRE ADJOINTE : Mme Annie BENOIT
TRÉSORIÈRE : Mme Jeannine TRASSEBOT
TRÉSORIER ADJOINT : M. Didier PASCAULT

Le 23 avril dernier, l'association a bien failli disparaître du Web, ce qui est un peu gênant lorsque l'on considère sa vocation ! Parmi plusieurs anomalies constatées : nous avons été momentanément dépossédés des codes d'accès de notre site et toutes les informations concernant ACLR (y compris notre ligne du répertoire général des associations) avaient disparues. Nous avons fait valoir nos droits auprès de notre hébergeur et tout est finalement rentré dans l'ordre après plusieurs heures de travail qui ont été nécessaires pour rétablir l'organisation du site. Nous ne souhaitons pas accentuer la polémique, mais nous devions quand même vous signaler cet incident dont nous vous laisserons l'appréciation.



En raison de cet incident et de plusieurs problèmes rencontrés par le passé avec Cœur de France (le prestataire de service qui effectuait les mises à jour que nous lui transmettions), ACLR a décidé de se séparer de celui-ci et prend désormais en charge elle-même la totale gestion du site internet. A noter que malgré nos compétences en la matière, nous nous étions jusqu'alors astreints à ne pas effectuer nous-même les mises à jour du site pour en faciliter une éventuelle récupération par la Mairie : nous l'avions annoncé

pendant la période électorale et suite à la demande de Mme Cormery (Rapporteur de la commission communication) lors de notre dernière assemblée, nous avons transmis, le 2 mai dernier, une proposition de procédure de reprise de la gestion de notre site par la Mairie.

A notre connaissance, aucune commune de la région ne dispose d'une association comme la nôtre pour gérer un tel site. ACLR souhaite maintenant se détacher des contraintes éthiques qu'elle s'est imposées depuis toujours afin de respecter le caractère officiel du site.



Pour donner quelques précisions concernant cette proposition à la Mairie :

- nous offrons de disparaître du Web le temps nécessaire : le site www.ligny-le-ribault.info (13.112 vraies visites pour une moyenne de 1.092 visites par mois avec un pic de 1.659 visites en mars 2008) s'effacerait alors pour quelques semaines derrière l'éventuel futur site de la mairie le temps d'asseoir sa fréquentation,
- nous offrons notre architecture et nos données (à part notre mascotte Albert le Cerf et toutes les informations de l'ACLR qui prendrait alors sa place au même niveau que toutes les autres associations),
- notre www.ligny-le-ribault.info - nous tenons à ce nom de domaine - serait par la suite remanié pour une nouvelle vocation de communication plus interactive, plus participative (orientation web 2.0).

Nous sommes dans l'expectative, l'équipe de <http://www.ligny-le-ribault.info> maintient ses activités et ne reste pas sans projet : nous pensons contacter les communes environnantes pour la mise en place d'une réciprocité de liens web, promouvoir le site par des supports publicitaires tels que des cartes de visites, investir dans du matériel de conception, vérifier la possibilité mettre en ligne le POS (Plan d'Occupation des Sols), et faire apparaître plus de photos.

Concernant la réciprocité : suite à notre assemblée du 26 avril, nous avons considéré que l'obligation pour nos annonceurs

Le Garenne bavarde



15

>>> ACLR WWW.LIGNY-LE-RIBAULT.INFO

de nous renvoyer la politesse n'était plus obligatoire. En effet, nous avons compris que pour certains, cette réciprocité présentait une



difficulté de mise en place. Cependant, nous n'avons pas changé d'avis sur la valeur de solidarité que représente cette réciprocité : le fait que les internautes puissent à tout moment revenir sur le site communal garantit sa notoriété, son référencement sur le web ; cela contribue ainsi à une bonne exposition

des sites en liens qui sont plus spécialisés et donc moins générateurs de visites que celui de l'ACLR. **Nous conseillons donc fortement à nos adhérents de bien vouloir nous accorder une réciprocité dont ils auront finalement le bénéfice.**

Petite info pour toutes les manifestations lignoises : l'office de tourisme de La Ferté Saint-Aubin est tout prêt à diffuser vos informations, pour ce faire contactez info@otsilafertesaintaubin.com

L'ACLR est toujours heureuse d'accueillir toutes les demandes de participation à la vie du site et du village.

Cordialement, le bureau

Pour contacter ACLR : tél. 02 38 45 41 70
<http://www.ligny-le-ribault.info>

Photos : "3 événements couverts avec participation de l'ACLR (Marche du 13 avril : ravitaillement des 17-25 km, Carnaval du 1er mars et Fête du Cosson du 17 mai)"

ÉNERGÉTICIENNE - RELAXOLOGUE

*Soins énergisants, relaxants et massants
Développement personnel*

Tiffany Kamp

Consultation sur rendez-vous 06 70 79 36 40
Les Grandes Chaises - 45240 Ligny le Ribault
soins à domicile possibles



Boulangerie Pâtisserie

Isabelle & Eric
Thillet



120 rue du G^{al} de Gaulle - Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 43 94

L'Atelier

Fleuriste



49, rue du G^{al} de Gaulle
45240 Ligny Le Ribout
02.38.45.49.18



Salon Martine

Coiffure Hommes - Dames

Parfumerie

Ligny-le-Ribault

Tél. 02 38 45 43 66

Le garenne se bouge



>>> CLUB DE TENNIS

Suite à l'Assemblée Générale du 19 Janvier 2008, le Bureau en place a été réélu à l'unanimité.

Il est composé comme suit :

Présidente : CABOURG Béatrice

VICE-PRÉSIDENT : BERTRAND Nicolas

SECRÉTAIRE : GLORIAN Patrick

SECRÉTAIRE ADJ. : DESBORDES Patrick

TRÉSORIER : MALBERT Didier

TRÉSORIER ADJ. : MILESI-BRAULT Elisabeth

MEMBRES ACTIFS : Gilles POUSSIERE, Nicolas CABOURG, Guillaume ARNAUD, Maxime MALBERT, Emmanuelle ROBERT, Pierre LEPETIT

MEMBRES HONORAIRES : BRISSARD Serge, BOITARD André, MILLET Mathieu.

PRÉSIDENT HONORAIRE : CHARRERON Jean-Paul

Nous aurions souhaité accueillir de nouveaux parents au sein du Bureau... mais nous n'étions pas nombreux à l'Assemblée.

PETIT BILAN

- 23 familles adhérentes
- 32 licenciés
- 23 enfants à l'Ecole de Tennis le samedi matin
- 6 Classés

ECOLE DE TENNIS

L'Ecole de Tennis a repris ses activités le samedi 8 Mars 2008, avec toujours une vingtaine de jeunes inscrits, très motivés.

Emmanuelle ROBERT et Guillaume ARNAUD qui encadrent nos jeunes font un travail remarquable et sont appréciés de tous.

Nous adressons un merci particulier à Pierre LEPETIT qui vient tous les samedis matins apporter son soutien au démarrage des cours.

CHAMPIONNATS D'ETE PAR EQUIPES

Quatre rencontres ont déjà eu lieu et LIGNY a remporté deux victoires face à CHAINY et BEAUGENCY. L'équipe est composée de Guillaume ARNAUD, Maxime MALBERT, Maxime VEIRIER, Nicolas BERTRAND, Cyril CABOURG, Luc ABOULKHIER et William VALTEAU. Bravo à tous !

TRAVAUX D'ENTRETIEN

- Le démaussage du deuxième court a été effectué en mars 2008, une fois de plus à la charge totale du Club de Tennis.
- Un nettoyage des courts a été effectué avec des jeunes du Club et des parents. Merci à eux pour leur participation.
- En projet :
 - a) rasage de la butte située à proximité du court n°1 en raison de sa dangerosité et semer de la pelouse à la place.
 - b) mettre de l'enrobé (ou des dalles) entre les deux courts
 - c) construction (à plus long terme) d'un petit Club House pour ranger notre matériel et organiser nos tournois et championnats par équipes dans de meilleures conditions.
 - d) refaire un panneau d'affichage plus adapté.

Nous adressons un merci particulier à Patrick DESBORDES qui se charge bénévolement de tous les petits travaux et réparations : nous souhaiterions néanmoins une implication de la Mairie.

PROCHAINS EVENEMENTS

→ **Tournoi de l'Ecole de Tennis samedi matin 28 Juin** auquel sont conviés tous nos jeunes ainsi que leurs parents. L'après-midi sera consacré à des matches amicaux en double (jeunes et adultes) : les inscriptions se feront le matin même du 28 Juin sur les courts afin de constituer les équipes.

→ **Stages d'été** prévus première quinzaine de juillet de 17h30 à 19h30 / 20h30, proposés aux jeunes et aux adultes.

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE

Il a été décidé lors de l'Assemblée Générale du 19 Janvier que, désormais, l'Assemblée Générale du Club aura lieu en septembre ou octobre de chaque année afin d'être en adéquation avec le calendrier de la FFT et ainsi faciliter le renouvellement et le suivi des licences. Le Club ne fonctionnera donc plus en année civile mais en année FFT (Fédération Française du Tennis), c'est-à-dire de septembre à septembre.

TARIFS 2008

- Adhésion année famille (avec accès illimité aux courts) : 62 €
- Adhésion année enfant inscrit à l'Ecole de Tennis de LIGNY : 31 €
- Prix de la licence adulte : 18,50 €
- Prix de la licence jeune : 11,50 €

- Inscription Ecole de Tennis de mars à juin (hors licence) : 21,50 €
- Inscription Ecole de Tennis septembre - octobre : 16 €

- Location des courts pour les personnes ne résidant pas à Ligny :
Heure : 5 €, Semaine : 15 €, Mois : 30 €

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec :

- Béatrice CABOURG au 02.38.45.40.00
- Elisabeth MILESI-BRAULT au 02.38.45.40.90

La Présidente,
Béatrice CABOURG

Le garenne se bouge

17



>>> CLUB DE GYMNASTIQUE

Tout le monde vous dira qu'il est bon de cultiver son jardin ! Oui, mais une heure de gym par semaine, c'est aussi très bon pour la tête et les jambes et possible, quelle que soit la saison ou la météo.

A Ligny, Roselyne nous dynamise **le mercredi soir de 20h15 à 21h15.**

La cotisation est de 100 € pour l'année (possibilité d'une séance d'essai gratuite).

A la rentrée, nous espérons avoir un deuxième cours plus tôt en journée. Le premier cours de l'année 2008-2009 aura lieu le 3 septembre.



Le samedi 4 octobre 2008, le club de gymnastique va souffler ses 20 bougies et organise une randonnée pédestre semi-nocturne suivie d'un pique-nique.



Nous aimerions que tous ceux et celles qui ont été adhérents depuis la création du club participent à cet événement. Malheureusement nous n'avons pas les coordonnées de tous...

Alors à vous ancien(ne)s de la gym,
NOUS LANÇONS UN APPEL :
si vous souhaitez avoir le programme exact de cette soirée et y participer, prenez contact avec un membre du bureau.

Frédérique AYRAULT au 02 38 45 41 31,
Murielle SABATIER au 02 38 45 32 73 ou
Joëlle FONKNECHTEN au 02 38 45 49 76

Bel été à tous.

>>> USL

LES NOUVELLES DE LA SAISON 2008 !

L'équipe des seniors a atteint son objectif 2008 : rester en 4^e division départementale

Ces résultats nous encouragent à poursuivre nos efforts pour développer notre association en ouvrant nos portes aux plus jeunes.

Au cours de cette saison, notre équipe de débutants et de poussins a réalisé de bon résultats. La saison prochaine, nous continuerons à les accueillir et nous espérons constituer une équipe de 9/10 ans. Aussi, venez nombreux !

Cette année, une nouvelle de fin de saison !

Suite à une demande relative aux deux clubs de Jouy-le-Potier et de Ligny-le-Ribault, une entente se fera peut-être pour la saison 2008/2009 (JEUNES ET SENIORS)

Enfin, je tiens à féliciter les seniors et tous nos débutants assidus aux matchs et aux entraînements ainsi que tous les bénévoles (arbitres de touche ...) et nos nombreux supporters.

Le bureau, le président, Stéphane Loiseau

Contact : Stéphane Loiseau - 02.38.45.46.82

POUSSIN Dominique

Emulsion gravillonné - Bordure - enrobé rouge ou noir - Dallages - Pavages - Clôtures - Chemins d'accès - Travaux mini-pelle - Aménagement de propriété - Branchements eaux pluviales et usées - Puisards - Terrassement de piscine

90 rue de la Fontaine
45240 LIGNY-LE-RIBAULT
Tél. 02 38 45 46 68
Port. 06 08 64 11 37



Sarl Bruno RICHARD

Alarme - Automatismes
Interphone - Vidéo
Installation - Dépannage
Maintenance

115, rue César Finance
45240 Ligny-le-Ribault
Tél. et fax : 02 38 45 43 00
Port. 06 86 58 24 48

Qu'on se le dise !



>>> FEUX DE PLEIN AIR

Les feux de plein air sont interdits par arrêté préfectoral en date du 21 juin 2002

- Le brulage à l'air libre des déchets est interdit.
- Les déchets devront être apportés à la déchetterie la plus proche ou mis en dépôt aux fins de compost.

- Le brulage à l'air libre d'autres matières (sacs plastiques, résidus divers...) est strictement interdit les déchets doivent impérativement être déposés en déchetterie.

>>> ANIMAUX

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

ANIMAUX DANGEREUX :

Application des dispositions de la Loi n° 99-5 du 6 Janvier 1999 relative aux animaux

dangereux et errants et à la protection des animaux :

Les détenteurs de chien de première et deuxième catégories sont tenus de faire une déclaration en mairie :

- CHIEN DE PREMIERE CATEGORIE : CHIEN D'ATTAQUE
- CHIEN DE DEUXIEME CATEGORIE : CHIENS DE GARDE ET DE DEFENSE.

>>> REGLEMENTATION SUR LE BRUIT

(Extrait de l'arrêté préfectoral en date du 10 decembre 1990)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique – tronçonneuse – perceuses – raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Vous êtes tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

>>> DEBARDAGE DE BOIS

Toute utilisation des chemins communaux pour débardage de bois doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Après accord, il appartient aux utilisateurs de remettre en état les chemins empruntés.

Toutes dégradations constatées nécessitant réparation seront à la charge des utilisateurs.



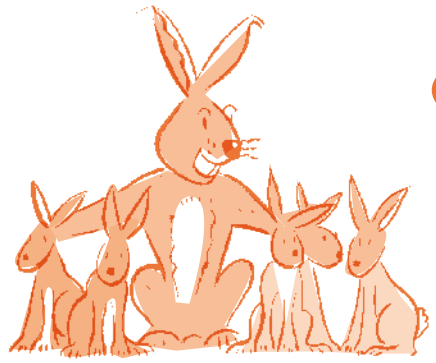
ATELIER TUDELLE ARCHITECTES
40, RUE TUDELLE 45100 ORLÉANS
TÉL. 02 38 56 42 55

LOCATION DE TENTES ET DE CHAPITEAUX



Michel de Baudus
Château de la Bretèche
45240 Ligny-Le-Ribault
Tél. 06 11 23 22 07

Les p'tits garennes



>>> QUELLES ORIENTATIONS COMMUNALES CONCERNANT L'ÉCOLE ET LE SPORT ?

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour communiquer sur les actions menées dans le cadre des dossiers qui m'ont été confiés, depuis l'élection municipale de mars 2008. Mais dans un premier temps, je tenais personnellement à remercier les électrices et les électeurs de notre commune pour leur confiance qui s'est exprimé à travers les votes.

Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal m'ont confié la responsabilité des commissions « affaires scolaires » et « jeunesse et sports ». Je vous propose dans les quelques lignes qui suivent d'énumérer et d'analyser les actions menées dans le cadre de ces dossiers.

1- Les affaires scolaires et la garderie périscolaire

Les affaires scolaires englobent, bien sûr, l'école, la cantine et indirectement la garderie périscolaire.

• **L'école** a fait l'objet d'une première campagne de maintenance au cours des vacances d'avril 2008. Ainsi, les portes manteaux, le baby-foot... ont été réparés. Sur un autre registre, un scanner informatique a été installé dans une des salles de classe. Ce matériel permettra par la suite d'acquérir des compétences supplémentaires et indispensables pour nos enfants. Une seconde campagne de maintenance sera programmée pendant les vacances d'été.

Une rencontre avec le maire de la commune de Marigny-les-Usages sur le thème de l'école, a permis d'échanger des idées sur l'amélioration des locaux et des conditions d'accueil des enfants scolarisés. Un dossier a été transmis à la commission communale concernée afin de définir des axes de travail.

• Concernant **la garderie**, j'ai remis un rapport de trois pages au Maire et au membre de la commission afin de définir des axes d'actions. Il s'agit, en quelques mots, de réfléchir aux

conditions d'accueil des enfants par une amélioration des locaux et une actualisation des compétences du personnel encadrant. Ainsi, une nouvelle animatrice a été recrutée pour renforcer l'équipe existante. Une campagne de maintenance est également prévue afin d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants à la rentrée de septembre 2008.

• **La cantine** est un point particulier qui nécessite une réflexion en profondeur de la part de la des membres de la commission.

Enfin, une formation de premiers secours va être mise en place pour l'ensemble des adultes qui interviennent auprès des enfants dans le cadre de l'école et de la garderie.

2- La jeunesse et le sport

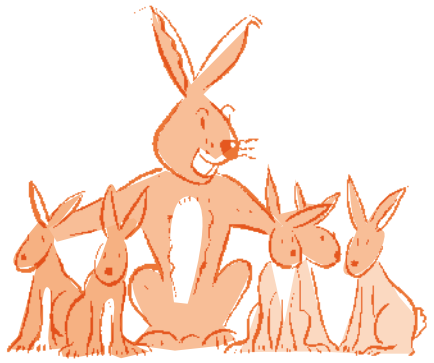
Les activités sportives, proposées aux enfants, sont encadrées légalement et juridiquement par l'intermédiaire d'associations. La commune met en place des infrastructures afin que ses activités se déroulent dans les meilleures conditions. Nous avons rencontré les présidents d'associations sportives au cours d'une réunion. Des besoins ont ainsi pu être exprimés. Des axes d'améliorations vont être proposés aux membres de la commission le 30 mai 2008. Les décisions seront ensuite validées par le prochain conseil municipal.

En guise de conclusion, je tiens à rappeler que le terrain de football peut être utilisé par les enfants de la commune en dehors des activités sportives proposées. Cependant quelques règles doivent être respectées afin de préserver la vie de chacun (éviter de faire trop de bruit, d'envoyer les ballons chez les voisins, d'escalader les clôtures pour récupérer les ballons). Dans le respect de tous, je souhaite que ces règles soient respectées.

Olivier GRUGIER adjoint au maire chargé des affaires scolaires, de la jeunesse et du sport.

LEBRAUT ANNICK
HORTICULTEUR
VENTE AU DÉTAIL : FLEURS SÉCHÉES
PLANTS A MASSIFS • PLANTS DE TOMATES
GÉRANIUMS • FUCHSIAS • CHRYSANTHÈMES
134 - « Les Villeneuves » - 45370 CLÉRY-ST-ANDRÉ
tél. 02 38 45 73 39
Présent les samedis sur la place de l'église de Ligny-le-Ribault

Les p'tits garennes



>>> ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APEEP)

Petit rappel sur le rôle de l'APEEP

L'APEEP est l'Association des Parents d'Élèves de l'École Publique de Ligny. Depuis sa création, l'APEEP a pour tradition d'offrir un cadeau de Noël à chaque élève, ainsi qu'un goûter en fin d'année scolaire. Dans d'autres régions, ce type d'association se nomme, par exemple, "Association des Amis des écoles".

L'APEEP organise également différentes manifestations ou activités afin d'apporter des fonds à la coopérative scolaire. Celle-ci permet aux enseignants de financer des projets particuliers tels que les sorties scolaires.

A noter : l'APEEP est tout à fait indépendante des représentants des parents d'élèves, qui sont les parents élus en début d'année (date des élections fixée par l'Inspection Académique) pour représenter l'ensemble des parents d'élèves, notamment au sein du conseil d'école.

ACTIONS 2007-2008

Quelques chiffres :

- 800 euros ont déjà été remis à la coopérative de l'école. Cette somme a permis de financer 2 allers-retours pour Romorantin (séances patinoire), 1 aller-retour à Orléans (activité théâtre) et 1 aller-retour à La Ferté St-Aubin (Olympiades des sciences).
- 400 euros de cadeaux ont été offerts pour Noël.
- 600 euros dépensés pour le spectacle offert pour Noël.

Pour cette année scolaire, l'APEEP a renouvelé un certain nombre d'actions telles que la vente de livres neufs pour enfants, qui s'est déroulée le vendredi 30 novembre, de 16h à 19h, dans les locaux de la cantine.

Pour **Noël** le spectacle "Comme une image..." présenté par Rocky Bulle a été offert aux enfants sur le temps scolaire le lundi 10 décembre, à la salle des fêtes.



Cette année, le Père Noël est venu distribuer ses cadeaux dans l'école le vendredi 21 décembre, ce qui a beaucoup plu aux petits.

Le dimanche 3 février 2008, l'après-midi **goûter - spectacle de la Chandeleur** a réuni un nombre croissant de participants. Ils ont pu déguster des crêpes en profitant du spectacle offert par les danseuses de l'ACAL (association de danse et twirling bâton) et en écoutant la chorale de l'école. Nous remercions d'ailleurs encore l'ACAL et la chorale, menée par M. BOUR, pour leur sympathique collaboration.

Kermesse du 29 juin : l'APEEP propose à cette occasion le stand des « Enveloppes gagnantes » qui rencontre chaque année un vif succès.

Goûter de fin d'année : à l'issue de la randonnée vélo des élèves du CP au CM2, qui a lieu cette année le lundi 23 juin, l'APEEP offre à tous les élèves viennoiseries et boissons dans la cour de l'école.

L'avenir de l'APEEP : un nouveau Bureau Le Bureau étant démissionnaire – la plupart d'entre nous assument leurs fonctions depuis plusieurs années -, toutes les bonnes volontés sont donc bienvenues pour que l'activité de l'APEEP perdure.

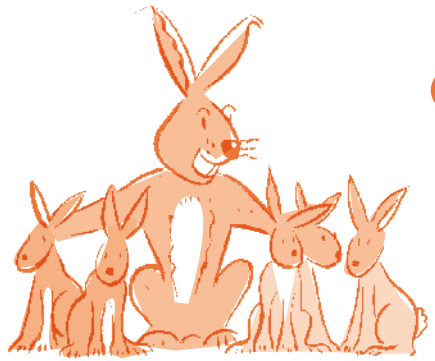
Nous vous attendons nombreux pour l'Assemblée générale qui se tiendra le lundi 15 septembre 2008, à 20h30, salle St-Martin.

Contacts : Nicolas BERTRAND
Sandrine GROSJEAN

D'ici là, tous les membres de l'APEEP vous souhaitent un très bel été.

Le Président, Nicolas BERTRAND

Les p'tits garennes



>>> UN ATELIER "JARDIN-NATURE" POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE

L'école Primaire de Ligny a créé, il y a maintenant 2 ans, avec la SHOL (*Société d'horticulture d'Orléans Loiret*) et la municipalité, le "Jardin des Ecoliers" derrière la mairie. Il accueille les 23 enfants de CM1-CM2 de l'atelier "Nature" tous les vendredis de 12h à 12h45, encadrés par des jardiniers retraités adhérents SHOL et moi-même, directeur de l'école.

Les enfants y agissent pour le respect de l'environnement, la biodiversité et la beauté du village, en créant chaque année un jardin collectif en carrés comme on les faisait au Moyen-âge,



entourés de plessis. Nous récoltons l'osier chaque hiver au "Pré des saules". Les branches sont ensuite triées par tailles, puis tressées (plessées) autour de petits pieux fichés en terre autour des parcelles où sont cultivés, avec force fumier et sans pesticides bien sûr, de nombreux légumes anciens ou non, des fleurs variées et de petits fruits rouges. Les jardiniers qui nous aident sont heureux de partager leur expérience avec les enfants. Les écoliers viennent également pendant les grandes vacances entretenir le jardin et se partager les récoltes.

Une vente de bulbes organisée par les élèves à la rentrée finance en partie le fonctionnement annuel de l'atelier. Avec beaucoup de bonne volonté de la part de chacun, la SHOL et la municipalité complètent les moyens financiers indispensables pour fonctionner.

L'an passé, grâce à la subvention 1000 défis pour ma planète et la subvention pour les Actions Educatives Innovantes, une mare à insectes a été creusée. Des parents d'élèves et des enfants ont mis en place la bâche, les berges et ont aidé à la finition de l'ouvrage.

Les enfants se sont tout de suite émerveillés en observant la colonisation du lieu par les

grenouilles, les dytiques et autres notonectes. Ils récoltent maintenant les "petites bêtes" des eaux douces, les déterminent, les comptent, les observent, les étudient au cours de l'atelier avec moi ou M. Delplanque, ou bien avec leur enseignante en



classe, afin de réaliser des panneaux de vulgarisation à destination des villageois, puisque le lieu semble attirer les promeneurs.

Les cycles de reproduction (grenouille, libellules, dytiques...) et les chaînes alimentaires n'auront bientôt plus de secrets pour les enfants, car ils sont observés directement sur place. Les animaux sont naturellement remis à l'eau le plus vite possible. Les plantes aquatiques seront également à l'honneur dans un deuxième temps, qu'elles soient de berge ou immergées.

L'hiver, quand il ne fait pas bon être au jardin, nous construisons des nichoirs, mangeoires pour les oiseaux (avant les consignes grippe aviaire, nous ne nourrissons hélas plus les oiseaux depuis...) grâce aux plans du magazine "La Hulotte". Cette année, les élèves confectionneront des bûches percées pour attirer certaines espèces d'abeilles solitaires très utiles pour la pollinisation. Des documentaires leur sont proposés sur les actions simples à réaliser pour favoriser la biodiversité de manière citoyenne autour de sa propre maison. Les enfants réalisent aussi des poésies sur la nature, poésies qui oscillent au vent, de ci, de là, parmi les plantes, exposées au jardin.

Enfin, le recyclage du papier, des piles, des cartouches d'encre, des téléphones portables, est organisé dans l'école. Les enfants, sensibilisés, apportent et trient eux-mêmes ces déchets dans des cartons mis à leur disposition.



Ce jardin des écoliers est un lieu magique de beauté, de poésie, un hymne à la biodiversité

locale offerte à chacun d'entre nous, visiteur, enfant, retraité. Un atelier pédagogique consacré à la formation des éco citoyens de demain.

Qu'on se le dise !



>>> CHERCHE FAMILLE D'ACCUEIL

Kristin, Alyssa et Freja
Cherchent une famille d'accueil...

D'Amérique du Sud d'Europe, d'Océanie ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Club 4 Vents – "Centre d'Echanges Internationaux". Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou juste quelques mois au lycée, pour apprendre le français et découvrir votre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est pour eux de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour la rentrée scolaire de septembre 2008, le CEI-Club des 4 vents cherche des familles prêtes à accueillir Kristin (séjour de 6 mois), Alyssa et Freja (pour l'année scolaire 2008-2009).

Elles sont respectivement originaires d'Allemagne, des Etats-Unis et du Danemark, et sont âgées entre 16 et 18 ans. Elles adorent

parler français et ont des intérêts divers tels que l'art, l'athlétisme, la mode, le basket, la danse classique ou l'équitation.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire, par exemple) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite votre délégué CEI/Club des 4 vents.

Renseignements :
Michel BONAFoux
48, rue Boisgault - 45450 DONNERY
Tél : 02 38 59 56 68 - 06 83 28 74 24
E-mail : minimickef@wanadoo.fr

>>> ARBO BOIS

Le 1er Forum des emplois, des formations et des métiers d'une filière en développement

Vendredi 3 octobre 2008 de 10H à 18H
Espace Madeleine Sologne à la Ferté-Saint-Aubin (Face à la gare SNCF)

Le Vendredi 3 octobre 2008, sur plus de 1000 m² de surface, les entreprises, les organismes de formation et l'ensemble des acteurs et partenaires de la filière bois se mobilisent pour une journée-événement.

Destinée à faciliter le recrutement dans les secteurs tels que les travaux forestiers ou l'artisanat, cette manifestation représente également l'opportunité de découvrir les métiers émergents de la filière dans les secteurs de la construction bois ou du bois-énergie.

Une grande **bourse de l'emploi** est organisée pour favoriser les rencontres entre chefs d'entreprises et demandeurs d'emplois.

Diffusion d'offres d'emplois, d'apprentissage, de stages, le forum Arbo'bois propose la découverte des métiers traditionnels et de ceux innovants de la filière bois. Métiers de la forêt, de l'artisanat, de la recherche, de la construction, etc.

Arbo'bois réunit toutes les compétences et savoir-faire de cette filière en plein développement. Ouvriers forestiers, constructeurs-bois, ingénieurs, architectes, opérateurs sur machine, etc. La filière recrute !

Ponctuée de **démonstrations et d'animations**, cette manifestation incontournable pour les professionnels est ouverte aux demandeurs d'emplois, aux scolaires et au grand public. Des échanges sur les enjeux de la filière, en particulier les nouveaux débouchés du bois et les métiers émergents, vont ponctuer la journée dans le cadre de **tables-rondes**.

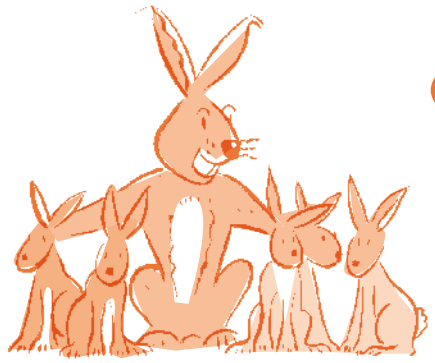
Doté d'importantes ressources forestières et d'un riche réseau d'entreprises à l'échelle départementale, le Pays Sologne Val Sud a initié cette démarche partenariale en vue de soutenir la dynamique locale économique et environnementale. En effet, dans un contexte de lutte contre le changement climatique, le bois s'impose comme matériau privilégié du développement durable.

PARTENAIRES :
Région Centre, Union Européenne, Conseil Général du Loiret, ARBOCENTRE, ONF, Kronofrance, Chambre des métiers du Loiret, FFB 45, CAPEB du Loiret, Maison de l'Emploi de l'Orléanais, ANPE, Missions Locales de l'Orléanais et de Gien-Montargis, ONISEP, CILS.

Pays Sologne Val Sud
Domaine du Ciran
45240 Ménestreau-en-Villette,
Tel. 02 38 49 19 49 Fax. 02 38 49 19 59
Sologne.val.sud@wanadoo.fr
www.pays-sologne-valsud.fr

Les p'tits garennes

23



>>> GARDERIE PERISCOLAIRE

LA GARDERIE PERISCOLAIRE VICTIME DE SON SUCCES...

La garderie fonctionne bien, même trop bien, et cela pose quelques problèmes. Une mise aux normes s'impose pour la sécurité de tous (révision de l'agrément, augmentation de la

surface utilisable, augmentation du nombre de personnel...) La nouvelle municipalité alertée, planche sur le sujet pour permettre aux enfants d'être accueillis dans les meilleures conditions possible pour la rentrée de septembre.

Laurence Deis, vice-présidente

>>> ACAL

Une nouvelle fois les danseuses et les twirling girls de l'**Association Culturelle Lignoise** (ACAL) nous ont enthousiasmés lors de leur



spectacle "Quand le cinéma déroule son tapis rouge" donné à Jouy-le-Potier le 15 mars dernier. Nous avons pu admirer entre autres de petites "Alice au pays des merveilles" accompagnées de jolis lapins, de joyeuses pompom girls, de sympathiques rois lion et de magnifiques chorégraphies

de plus en plus techniques pour les plus grandes. La Princesse Leia de Star Wars, alias Michèle Mellion, nous a assuré une joyeuse présentation. Une petite représentation a été donnée lors de l'après-midi Chandeleur organisé par l'Association des parents d'élèves le 3 février 2008 ; idem lors de la Fête du Cosson organisée par le CAC le 17 mai 2008.

Merci à notre professeur de Danse Elodie Lefort, à Laurence et Anaïs Binier pour le Twirling, et à tous les bénévoles qui nous aident pour les spectacles. Merci à la Mairie de Jouy-le-Potier pour le prêt gracieux de la salle de la Fraternelle pour le spectacle.

Prochain spectacle à Ligny-le-Ribault le samedi 28 juin 2008.

Mille mercis aux 64 danseuses de l'ACAL

La présidente, Virginie Veirier-Melin

>>> CLUB DES JEUNES



05 NOVEMBRE 2007

Goûter des Guernazelle offert par le Club des Jeunes

NOVEMBRE : Collecte de vêtements jouets
Nous remercions les personnes qui ont donné avec gentillesse les vêtements jouets et objets... Après un tri nous l'avons transmis aux œuvres caritatives concernées.

22 DECEMBRE 2007

Soirée dansante
Grâce à la recette de notre soirée, nous avons pu payer une de nos assurances annuelles.

JANVIER 2008 : distribution des Colis aux Personnes Agées avec la Mairie

FEVRIER 2008 : Porte ouverte du Club des Jeunes. Plusieurs personnes sont venues visiter le local et poser des questions sur le fonctionnement de l'association. Un article est paru dans la République du centre suite à la visite du correspondant.

MARS 2008 : CARNAVAL les Fables de la Fontaine. Nous avons choisis l'Amour et la Folie comme fable, voir photographies.

AVRIL 2008 Pot au local

Nous avons invités m. le Maire et les Nouveaux Conseillers Municipaux.

MAI 2008 :

Prêt de nos locaux à l'occasion de la Danse et au CAC lors de la Fête du Cosson

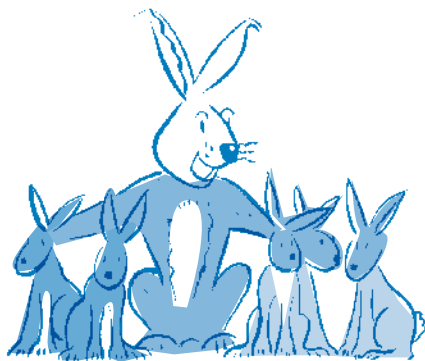
PROJET 2008

Sortie à décider

Tournoi de Beach volley à organiser

MERCI à la Mairie pour les tables de ping pong, les bancs la poubelle. Ce qui complète l'aire de jeux derrière le Club des Jeunes. Nous invitons les Lignois à venir utiliser l'aire de jeux en respectant notre matériel, bien sûr !

État civil



>>> NAISSANCES

22 novembre 2007	<i>Maëlys</i> DENIAU
19 avril 2008	<i>Gaël Gérard Patrick</i> FRANC
10 mai 2008	<i>Maxence Gérard Serge</i> SARRANT
27 mai 2008	<i>Evan David Joël Guillaume</i> DUBUT

>>> MARIAGES

05 avril 2008	Arnaud Antoine Jacques GAILLARD & Julie Isabelle CASORLA
---------------	---

>>> DÉCÈS

29 janvier 2008	Claude Germaine LEROUX ép. LANDRÉ de la SAUGERIE
31 janvier 2008	Damien HIRON
04 février 2008	Nicole Lucienne Adeline MAINDRAULT ép. PERRIN
14 mars 2008	Bernard Louis ROUSSELET
14 avril 2008	Georgette Marie PASQUET Vve BOISTARD
28 avril 2008	André René DECOSSE
19 mai 2008	Marie Hélène Suzanne PELLETIER ép. VIRGERY

Bienvenue à Ligny

>>> AUX NOUVEAUX HABITANTS

M. SOFTIC Igor, Mlle TEIXEIRA Déolinda
27 rue du GI Leclerc

M. DUBUT David
13, rue du Pré St-Maur

M. SAINT-GIRONS
500 rue Gérard de Fontenay

Mlle ROUILLON Delphine
25, rue du Pré St-Maur

>>> AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

Monsieur et Madame Philippe RODOLLE - Auberge Saint-Hubert

Docteur Cristelle Saillard au CABINET MEDICAL

>>> PHARMACIES

PHARMACIE C. ANDRÉ :
41210 NEUNG-SUR-BEUVRON
Tél. 02 54 83 62 26 - Fax 02 54 83 67 59

PHARMACIE F. BONIN :
45240 LIGNY-LE-RIBAULT
Tél. 02 38 45 42 38 - Fax 02 38 45 46 21

PHARMACIE F. BOSCHONIN :
41600 LAMOTTE-BEUVRON
Tél. 02 54 88 00 09 - Fax 02 54 88 54 69

PHARMACIE D. CABIROU :
45240 MARCILLY-EN-VILLETTE
Tél. 02 38 76 11 77 - Fax 02 38 76 18 30

PHARMACIE CAMBIER :
45370 JOUY-LE-POTIER
Tél. 02 38 45 38 41 - Fax 02 38 45 38 47

PHARMACIE L. GIMENO :
41210 SAINT-VIATRE
Tél. 02 54 88 92 22 - Fax 02 54 88 43 74

PHARMACIE N. LEMBO :
45240 LA FERTÉ-ST-AUBIN
Tél. 02 38 76 67 28 - Fax 02 38 64 88 26

PHARMACIE P. PETITCOLLIN :
41600 NOUAN-LE-FUZELIER
Tél. 02 54 88 72 26 - Fax 02 54 88 98 22

PHARMACIE DE SOLOGNE :
45240 LA FERTÉ-ST-AUBIN
Tél. 02 38 76 50 42 - Fax 02 38 76 67 48

PHARMACIE C. TABAILLOUX :
41600 CHAUMONT-SUR-THARONNE
Tél. 02 54 88 54 50 - Fax 02 54 88 66 34

PHARMACIE DU BEUVRON :
41600 LAMOTTE-BEUVRON
Tél. 02 54 88 03 31 - Fax 02 54 88 66 03

PHARMACIE D. ULRICH :
41600 VOUZON - Tél. 02 54 88 48 83

PHARMACIE D & A VASSEUR :
45240 LA FERTÉ-ST-AUBIN
Tél. 02 38 76 56 02 - Fax 02 38 64 87 45

SERVICE DE GARDES DES PHARMACIES ANNEE 2008

JUILLET

28 juin au 4 juillet : BOSC
5 au 11 juillet : ANDRE
12 au 18 juillet : TABAILLOUX
19 au 25 juillet : BEUVRON
26 au 1er août : GIMENO

AOUT :

2 au 8 août : CABIROU
9 au 13 août : LEMBO
14 au 15 août : BEUVRON
16 au 22 août : PETITCOLLIN
23 au 29 août : CAMBIER:

SEPTEMBRE :

30 août au 5 septembre : VASSEUR
6 au 9 septembre : SOLOGNE
10 au 12 septembre : ULRICH
13 au 19 septembre : BONIN
20 au 23 septembre : ULRICH
24 au 26 septembre : SOLOGNE

OCTOBRE :

27 septembre au 3 octobre : BONIN
4 au 7 octobre : LEMBO
8 au 10 octobre : SOLOGNE
11 au 17 octobre : ANDRE
18 au 21 octobre : SOLOGNE
22 au 24 octobre : LEMBO
25 au 30 octobre : BONIN

NOVEMBRE :

31 octobre au 7 novembre : PETITCOLIN
8 au 9 novembre : VASSEUR
10 au 14 novembre : TABAILLOUX
15 au 21 novembre : GIMENO
22 au 25 novembre : SOLOGNE
26 au 28 novembre : CABIROU

DECEMBRE :

29 novembre au 5 décembre : CAMBIER
6 au 12 décembre : BONIN
13 au 19 décembre : BOSC
20 au 23 décembre : BEUVRON
24 au 26 décembre : CABIROU
27 au 30 décembre : TABAILLOUX
31 décembre au 2 janvier 2008 : GIMENO

RAPPEL : les gardes débutent à 17 heures le samedi et se terminent à 17 heures le samedi suivant.



SARL Garage ROHART
CITROËN
RÉPARATEUR AGRÉÉ
AGENT COMMERCIAL

91, rue G. de Fontenay
45240 LIGNY-LE-RIBAULT
Tél. 02 38.45.42.09 - Fax. 02 38 45 46 14
garage.rohart@wanadoo.fr

Vente de véhicules neufs et occasions Toutes marques
tourisme et utilitaire - Chrono service - Réparations
toutes marques - Tôlerie peinture - Dépannage

TRANSPORTS FRANCHET

TRANSPORTS TOUTES DISTANCES

Service régulier
« bassin Marennes-Oléron → →
→ → M.I.N. Rungis »



“La Détourne” - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 42 32 - Fax. 02 38 45 45 89

Le bois recrute !

ARB'OBOIS

Le 1er Forum des emplois, des métiers et
des formations d'une filière d'avenir

Vendredi 3 Octobre 2008 à la Ferté-Saint-Aubin (45)





Espace Madeleine Sologne

PAYS SOLOGNE VAL SUD - MENESTREAU-EN-VILLETTE - Tél : 02 38 49 19 49 - sologne.val.sud@wanadoo.fr

Le garenne s'informe



>>> RÉFLEXIONS SUR LE MILIEU NATUREL



LES ZONES HUMIDES

Qu'appelle-t-on Zones Humides ? Je vous propose la définition qui a été retenue par la convention de RAMSAR signée en 1971. Ce document, signé en Iran par dix huit pays le 2 février 1971 est entré en vigueur en 1975. Il aura fallu 1986, quinze ans, pour que la France y adhère.

Zones Humides : *“Étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres”*. Les zones humides peuvent donc présenter plusieurs typologies : marais, vasières littorales, forêts alluviales, prairies humides, bordures d'étangs.

Lors de l'inauguration de la “Maison des Expositions” le thème retenu était les “Mares”. Des spécialistes dont un lignois, Monsieur Sajaloli aidé dans ses travaux par un autre lignois, Monsieur Olivier Pajon, avaient attiré notre attention sur le maintien des mares, sources d'équilibre de nos paysages. Ils notaient qu'elles étaient essentielles pour atteindre et maintenir le bon état écologique. Notre commune s'était d'ailleurs engagée à privilégier la remise en eau, si je puis m'exprimer ainsi, des anciennes mares asséchées depuis plusieurs années et à inciter certains propriétaires à en créer.

Le constat est relativement simple : “La disparition des zones humides ralentit mais les dégradations continuent”, la moitié d'entre elles ont disparu en France entre 1960 et 1990. Par exemple la Camargue, première

zone humide française, aurait régressé de près de 40.000 hectares au cours des quarante dernières années. La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), une des organisations les plus alarmistes, estime qu'en un siècle notre pays a perdu les deux tiers de ses territoires “zones humides”.

Les zones humides remplissent un rôle essentiel comme régulateur des inondations, épurateur des eaux, réservoir à biodiversité pour les espèces végétales, corridors pour les oiseaux. et elles permettent la rétention des sédiments.

Dans les mois qui suivent nous serons convié à prendre en compte cette problématique. avec nos propres moyens accompagnés de fonds européens (peut-être).

L'EAU VIRTUELLE

On considère que chaque individu, en France, consomme quotidiennement 135 litres d'eau. Ce volume est utilisé pour boire, pour cuisiner, pour se laver, pour arroser. Ce chiffre est trompeur car notre consommation en eau est plus importante. Les produits alimentaires, les produits manufacturés nécessitent une grande quantité d'eau lors de leur élaboration. Par exemple pour un café il faut 140 litres d'eau virtuelle pour cultiver, emballer et acheminer les grains nécessaires ; il faut 1.300 litres pour 1 kilo de blé ; 15.000 litres pour un kilo de bœuf.

Dans les faits c'est plutôt 4.000 litres d'eau que consomme chaque jour un européen. Cette notion d'eau virtuelle doit être de plus en plus prise en compte dans nos réflexions de transformation de nos citoyens en écocitoyens.

(Sources :Hydroplus – Ifen –DIREN Poitou-Charente)
Gilles Landré de la Saugerie

Le garenne s'informe



27

>>> ORDURES MÉNAGÈRES - COLLECTE SÉLECTIVE

Depuis quelques années, le Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Beaugency (SMIRTOM-RB) s'est résolument engagé dans une démarche de sélectivité des déchets. En matière de Tri Sélectif deux formules avaient été alors retenues. Soit, pour les communes à forte population urbaine le ramassage en porte à porte, comme pour les déchets ménagers, soit en apport volontaire, pour les communes à plus faible population.

Il avait été retenu dans la procédure "porte à porte" d'implanter sur des sites spécifiques, à raison d'un site pour 500 habitants, trois conteneurs. Un conteneur vert pour recueillir le verre ; un conteneur jaune pour les emballages creux (cf lettre du SMIRTOM qui précise les produits appelés emballages creux), un conteneur bleu destiné aux journaux et magazines. Notre commune possède deux sites que vous connaissez bien.

Le Comité Syndical du SMIRTOM-RB, dans sa séance du 24 avril 2008 sur proposition de son président, Monsieur Claude BOURDIN conseiller général maire de Beaugency, a décidé d'opter sur toutes les communes adhérentes pour le tri sélectif en porte à porte avant fin 2011.

Cette opération d'équipements complémentaires (poubelle à couvercle jaune) se réalisera en trois phases :

- la première en 2009 (pour les communes de 1200 à 1500 habitants) ;
- la seconde en 2010 (pour les communes de 900 à 1200 habitants) ;
- la troisième en 2011 (pour les communes de 900 et moins de 900 habitants).

Notre commune sera équipée dès 2009. Je rappelle que les conteneurs "VERRE" et "MAGAZINES & JOURNAUX" demeureront en place car ces déchets ne relèvent pas des "emballages creux".

Afin de bien préparer, la mise en place des bacs "Jaune" ou des poubelles "jaune", il est nécessaire de vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie. Il vous sera demandé, outre votre identité et votre adresse, de fournir la composition de votre famille.

Cette mise en place sera gratuite pour les ménages et entièrement à la charge du Syndicat. À titre indicatif voici les prix H.T. des bacs poubelles en plastique recyclé qui ont été distribués :

- les bacs de 120 litres : 15,50 € ;
- les bacs de 240 litres : 21,50 € ;
- les bacs de 360 litres : 37,50 €.

Pour notre commune, nous avons comptabilisé 372 bacs de 120 litres, 197 bacs de 240 litres et 62 bacs de 360 litres soit 631 bacs.

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES 2008

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité fixe comme suit les contributions par habitant servant au calcul du taux syndical de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères par zone de service :

- 49,73 € pour les communes desservies une fois par semaine ;
- 60,41 € pour les communes desservies deux fois par semaine ;
- 71,09 € pour les communes desservies trois fois par semaine ;
- 54,17 € pour la commune de Villorceau desservie une ou deux fois par semaine selon les saisons ;
- 14,42 € pour l'ensemble des communes adhérent à la compétence "déchetterie".

En ce qui concerne notre commune, la taxe se monte à 96.682,66 € pour les ordures ménagères et 20.015,16 € pour la déchetterie soit 116.697,82 € et donc le taux appliqué sera de 11,21%.

Gilles de la SAUGERIE



RECUPÉRATION DE BOUTEILLES

Si vous récupérez une ou plusieurs bouteilles de gaz PRIMAGAZ représentées sur ce document, merci de nous contacter au numéro indiqué au verso. Nous organiserons leur récupération au plus tôt. Les bouteilles étant la propriété incessible et inaliénable de PRIMAGAZ, toute cession sous quelle que forme que ce soit est strictement interdite et à ce titre, susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires.



Le garenne s'informe



>>> LA LAMPE FLUOCOMPACTE

Les lampes compactes "basse consommation" (souvent appelées économiques ou fluocompactes) ont été produites après la crise du pétrole dans les années 70, lorsque des chercheurs ont eu l'idée de replier sur lui-même un tube fluorescent.

Ce type de lampe dure de 6 à 10 fois plus longtemps qu'une lampe à incandescence et consomme 4 à 5 fois moins d'énergie.

La lampe fluocompacte est plus chère à l'achat, 15 € en moyenne contre 1,20 € pour une lampe à incandescence classique.

Durant sa vie, pour une utilisation parfaite, une lampe fluocompacte permet une réduction des émissions polluantes :

- environ 40kg de gaz carbonique.
- environ 0,2kg d'oxyde de soufre.

CEPENDANT :

→ Pendant la phase d'amorçage (l'allumage), ce type de lampe présente un extremum de dissipation thermique. A ce moment (environ 1 min.) elle consomme plus qu'une lampe à incandescence.

→ Le temps de progression du flux lumineux d'une lampe fluocompacte est directement lié au chauffage du gaz ionisé interne. Ainsi, la température augmente proportionnellement au rayonnement...

Ce temps d'attente sera d'autant plus long que la température ambiante de la pièce concernée sera basse.

→ Il ne faut donc pas utiliser ce type de lampe dans des lieux de passage court, les toilettes par exemple. Il ne faut surtout pas non plus les utiliser dans des luminaires équipés de détecteur de présence ou à l'extérieur en hiver.

→ D'autre part, l'ensemble starter + ballast + condensateur de charge qui intervient lors de la phase d'allumage est l'élément le plus fragile de l'ensemble et ne peut pas assurer un grand nombre d'allumage. Mal utilisé, ce type de lampe dure moins longtemps qu'une lampe à incandescence.

Une alimentation électronique réduit ce phénomène mais engendre beaucoup plus de pollution à la fabrication et au recyclage.

ECLAIREMENT :

La lampe fluocompacte est un générateur d'UV. La poudre fluorescente ne bloque qu'une partie de ces rayons nocifs. (environ 70%). La lumière est dite vaporeuse, beaucoup s'accordent pour dire qu'elle est inconfortable. L'Indice de Rendu des Couleurs (IRC) est très mauvais alors qu'il est de 100 sur une échelle de 100 pour une lampe à filament.

Les entreprises dont les ateliers ne reçoivent pas directement la lumière du jour sont de moins en moins équipées de lampes ou

de tubes fluocompacts. Il en résulte une augmentation du confort dans l'espace de travail...

FABRICATION :

Lors de sa fabrication, la lampe fluocompacte nécessite environ 80 fois plus d'énergie que pour la fabrication d'une lampe à incandescence classique et elle est très gourmande en matières premières qui ne sont pas toutes recyclables. L'utilisateur de ce type de lampe transfère directement la pollution vers le pays producteur. Faut-il polluer la Chine pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre ?

Attention, déchet dangereux :

Usagées, les lampes fluocompactes ne doivent surtout pas être cassées ou jetées dans les ordures ménagères. Contenant du mercure (environ 10 milligrammes pour les lampes ayant l'éco-label européen), elles sont classées depuis mai 1997 en France comme déchets dangereux. Trop de lampes ne franchissent pas toutes les barrières pour être recyclées. Le mercure, le circuit imprimé en époxy, les condensateurs chimiques et le restant sont extrêmement polluants.

Une lampe fluocompacte cassée dans la nature est plus polluante qu'1 litre d'huile de vidange !

En vrac :

→ Les lobbyistes font bien leur travail auprès de nos représentants européens. Une lampe fluocompacte rapporte à son fabricant environ 25 fois plus d'argent qu'une lampe à incandescence, pour une durée de vie seulement 6 à 10 fois supérieure !

→ Les lampes à incandescence devraient bientôt être surtaxées !

→ Les lampes à diodes LEDs de qualité ont une durée de vie de 100 000 heures pour un rendement lumineux égal à celui des lampes fluocompactes.

→ La lampe à incandescence halogène très basse tension offre une bonne alternative en éclairage intérieur. Par exemple : OSRAM DECOSTAR 51 IRC offre jusqu'à 75% de lumière en plus qu'une lampe à réflecteur dichroïque conventionnelle, pour une durée de vie de 5 000 heures.

A ce jour, c'est le ver luisant qui est capable de produire une lumière froide avec le meilleur rendement connu ! ! ! !

Le garenne s'informe

29



>>> ENERGIE & ENVIRONNEMENT : UNE ACTION ENGAGÉE

LE COÛT DE L'ÉNERGIE EST-IL SANS CONSÉQUENCES ?

Chaque jour apporte de nouvelles informations, de nouveaux constats scientifiques qui ne manquent pas de nous interroger, parfois nous heurter, souvent nous toucher.

Le coût du fuel domestique (près de 1 euro le litre), de l'essence ou du gasoil dont la stabilité des prix n'est pas à l'ordre du jour sont des indicateurs assez justes d'un fait nouveau. Celui d'un renchérissement constant du coût des énergies sur un temps très court sans, hélas, de retour possible à une situation antérieure qui nous fut, d'un point de vue relatif, favorable économiquement.

Les répercussions de la hausse du prix des énergies sont maintenant bien identifiées et connues de nous tous. Le budget transport des familles en est affecté. Celui de l'alimentation subit l'augmentation des énergies entrant dans la production agricole (y compris les engrais), la transformation des produits et leurs transports jusqu'à nous. Nous chauffer, produire l'eau chaude dont nous avons besoin au quotidien grève aussi le budget familial. Petit à petit tous les postes de dépenses seront affectés par le coût croissant de l'énergie.

Ce qui change : c'est l'échelle de temps. C'est-à-dire la durée entre la naissance de ce phénomène, son accentuation et la situation de crise à laquelle probablement il nous mène : très courte. Rarement dans l'histoire de l'humanité de telles situations d'ordre économique dont la responsabilité nous incombe directement ont connu des développements aussi rapides, aux effets aussi immédiats et aux conséquences prévisibles à court terme considérables.

Ce qui change aussi, ce sont les atteintes à notre environnement liées à l'usage immodéré des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz notamment). En effet, même si depuis plus de trente ans, les scientifiques tentent de nous prévenir des désordres à venir : augmentation constante de la production des gaz "dits à effet de serre" ; pollutions définitives qui affectent déjà notre capacité à préserver notre santé et celles des générations futures ; altération profonde de la biodiversité (c'est-à-dire la disparitions d'espèces animales, de plantes, détérioration de leurs milieux ; mais aussi stérilisation des terres nécessaires à la production alimentaire, etc. encore une fois dans temps très court) ; nous devons reconnaître une cécité collective et un refus collectif des conséquences prévisibles de ces désordres.

QUE FAISONS NOUS ?

Le coût économique et social des transformations de nos habitudes de vies ne peut pas être uniquement assuré individuellement, par chaque famille, par chacun d'entre nous. Il revient à la collectivité dans sa diversité de prendre les choses en mains. Nous avons dit, lors de la campagne pour les élections municipales, que nous nous attacherions, à la hauteur de nos moyens et de nos ambitions, à engager des réalisations dont le but sera d'apporter une contribution concrète et mesurable et visible. Parce qu'aussi une collectivité territoriale doit montrer l'exemple.

Le coût budgétaire que représentent les dépenses d'énergies pour la commune est important. Une première analyse des coûts a été faite pour la partie chauffage et production d'eau chaude. Les différentes installations ont été visitées. Des remèdes vont être immédiatement mis en œuvre (avant la prochaine saison de chauffage) avec comme objectifs prioritaires dans un premier temps :

- 1 réalisations d'économies en matière d'achat d'énergie ;
- 2 diminution de la production des gaz "à effet de serre" du fait d'une moindre consommation, d'un meilleur fonctionnement global des installations ;
- 3 amélioration du confort des usagers ;
- 4 récupération du montant des dépenses engagées sur une saison de chauffage.

Dans un deuxième temps, sur un très court terme pour lequel nous sommes déjà engagés, un remplacement des générateurs de production de chaleur et d'eau chaude est envisagé. Objectifs prioritaires :

- 1 amélioration de la performance énergétique des installations ;
- 2 diminution des rejets des gaz "à effet de serre" ;
- 3 recours aux ressources énergétiques renouvelables et de proximité ;
- 4 diminution des coûts de fonctionnement.

Ces actions déjà engagées seront suivies d'autres au sujet desquelles vous serez tenus informés.

Patrick Lebel



LP. CHAUFFAGE

**INSTALLATION CHAUFFAGE
PLOMBERIE SANITAIRE
ENTRETIEN GAZ - FIOUL
DÉPANNAGE - RAMONAGE**

VENTE DE CHAUDIÈRES
(devis gratuit)

rte d'Yvoy-le-Marron
lieu-dit Belle Fontaine

Tél. 02 38 44 43 13



Groupama

ASSURANCES TOUTES
PROFESSIONS
VIE - DÉCÈS - RETRAITE

RICHARD HÉAULÉ

GROUPAMA LOIRE - BOURGOGNE

Tél. 02 38 76 50 80

Fax 02 38 76 60 63

47, rue du Général Leclerc
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

**Peinture - Vitrierie
Revêtements Sols
et Murs**

Pierre CIZEAU

“Le Marmanteau”

Route de La Ferté-Saint-Aubin

45370 JOUY-LE-POTIER

Tél. 02 38 45 82 21


L'ADRESSE
— Un Conseil Immobilier à vos Côtés —

REINEAU LA FERTE

57 rue du General Leclerc - 45240 La Ferté St-aubin

TEL. 02 38 76 65 18

accueil@ladresse-laferte.fr

**TRANSACTIONS - LOCATIONS
ESTIMATION GRATUITE**



**Jean-François THOMAS
François ROBIN
Sébastien MALON**

**VOS CONSEILLERS en IMMOBILIER
à VOTRE SERVICE**

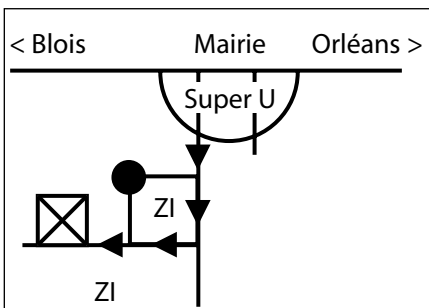
Retrouvez nos affaires sur :
Immobilier-sologne.fr

COMPTOIR SABBE

Vente permanente à l'usine

du Lundi au Vendredi : 8 h à 12 h / 14 h à 17 h

SOMMIERS fixes et électriques
MATELAS ressort, mousse et latex



Zone industrielle - SAINT-LAURENT-DES-EAUX
Tél. 02 54 87 70 14

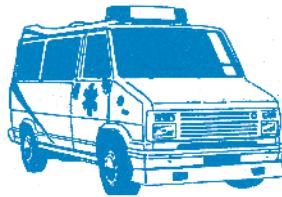
* SARL AMBULANCE * VSL - TAXIS DE VILLENY

Tél. 02 54 83 71 00 ou 02 54 98 34 00

TAXIS DE LIGNY-LE-RIBAUT :

Tél. 02 38 45 46 33

Mr. et Mme JOLLY



U R G E N C E S
HOSPITALISATION
CONSULTATION
KINÉSITHÉRAPIE
RADIOTHÉRAPIE
D I A L Y S E S
CONTRÔLE MÉDICAL
24H / 24H

Plantval S.A.

Contacts

Directeur Général :
Martine Bertrant

Directeur Commercial :
Jean-Charles Bertrant

Responsable production :
David Bertrant

Secrétariat/comptabilité :
Carole Sardon



PRODUITS

Produits leaders : plantes de haies • thuya
Atrévirens • cupressocyparis Leylandii

Autres produits : arbustes à fleurs • conifères de
rocaïlle

Moulin du Mizotier - 45240 LIGNY-LE-RIBAUT
Tél. 02 38 45 47 05 • Fax 02 38 45 47 06

Century 21
A.C.S. Immo



Réseau CENTURY 21

Le n°1 des Agences Immobilières
dans le Monde

Achat - Vente

Location - Gestion Locative

Tous les Services
de l'Immobilier

9, rue du Général Leclerc
45240 La Ferté-Saint-Aubin
Tél. 02 38 76 63 64
Fax 02 38 76 63 95



Century 21
A.C.S. Immo

CALLU S.A.

route de Saint-Jean
41600 YVOY-LE-MARRON



*Terrassement,
création et
curage d'étang,
aménagement
de propriété*

Dominique Robineau
Portable : 06 03 26 76 15
Bureau : 02 54 88 79 24
Fax 02 54 88 52 67



**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Tout faire pour vous !

CONSTRUIRE
AMÉNAGER - RÉNOVER

DEPOMAT

55, rue Basse
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN



TÉL. 02 38 76 50 64
FAX 02 38 64 65 25

**TRAVAUX NEUFS
RENOVATION**



*Agrandissement - Ravalement
Carrelage - Clôture - Garage
Cheminée - Terrasse - Fenêtre PVC*

55, rue Basse
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

TÉL. 02 38 76 50 64
FAX 02 38 64 65 25



AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE
MIRADORS
AFFÛTS
AGRAINOIRS Etc...



BAJOLET

**TOUT POUR
L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

- **Miradors** d'affût ou de battue de 1 à 6 m
- **Chaises d'affût** de 3,50 m
- **Agrainoirs** petit et grand gibier
- **Agrainoirs** autoportés

Goudron de Norvège, Piégeage, Ecussons,
Meubles à fusils (nouvelle réglementation) 3 à 12 armes, etc.



ASTRID DE SOLOGNE
ZI - 11 bis, rue Denis Papin
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN
Tél. 02 38 76 62 67
Fax 02 38 76 67 96

VISITEZ NOTRE EXPO DU LUNDI AU SAMEDI

Pompes funèbres Marbrerie



CATON Frères

Une famille au service des familles

Organisation complète d'obsèques
Contrat prévoyance Obsèques
Tous travaux de cimetière
Grand choix d'articles funéraires

**Plus de 200
Monuments en stock
sur le Loiret**



LA FERTE SAINT AUBIN
36 Rue du Général Leclerc
7j/7 ☎ 02 38 76 67 67 24h/24

hab:02.45.18

CLIMATISATION - FROID - POMPE A CHALEUR - ENERGIE SOLAIRE



Artisan spécialisé en
Géothermie & Aérothermie
(électricité - sanitaire - plomberie)

Vente - installation - maintenance - dépannage
(Devis gratuits) - dépannage brûleur

06 42 20 22 45

couery.eric@aliceadsl.com

www.aclimpac.fr

Un artisan formé chez les compagnons du tour de france à votre service

ACLIMPAC 355 Rue César Finance 45240 LIGNY LE RIBAUT

Électricité Générale
Éclairage Public

BAUCHARD



et FILS

Particuliers - Commerçants
Industriels - Collectivités

ZA de la Vallée

2 rue Charles de Coulomb

45140 St-Jean-de-la-Ruelle

Tél. 02 38 43 47 47

Fax. 02 38 88 44 73



*Une équipe
à votre service
pour vous aider
dans la
réalisation
de vos projets*

53, rue du Général Leclerc
45240 La Ferté-Saint-Aubin
Tél. 0821 012 503

Marceau à l'écoute

Par mesures d'hygiène et de sécurité, nous vous rappelons qu'il est **INTERDIT** de laisser les déjections canines sur les trottoirs. Les propriétaires sont priés : soit de les ramasser, soit d'obliger leurs chiens à déféquer dans les caniveaux.

◆◆◆ CENTRE DES INITIATIVES LOCALES DE SOLOGNE ◆◆◆

Depuis 1995, une association cantonale à votre service pour vous soutenir dans vos recherches d'emplois :

Curriculum Vitae, lettres de motivation, contacts entre les demandeurs d'emploi et les entreprises du canton et autres, renseignements divers

Vous recherchez un emploi, un stage, un emploi d'été, un contrat de qualification ou d'apprentissage ?

Quels que soient votre profil, votre âge, vos qualifications, prenez contact avec nous. Nous vous aiderons dans vos démarches quotidiennes et nous trouverons peut-être une solution de longue ou de courte durée.

CONTACTEZ-NOUS : C.I.L.S. - Centre des Initiatives Locales de Sologne
45, rue Hippolyte Martin - 45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN - Tél. 02 38 64 80 40
du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Nous vous proposerons un rendez-vous et vous accueillerons rapidement

MESSAGE IMPORTANT A L'ATTENTION DES PERSONNES ÂGÉES

Mesdames, Messieurs,
Soyez très vigilants ! En effet, certaines personnes se disant aide à domicile, aide-soignante, auxiliaire de vie, s'incrument dans les domiciles des personnes âgées et prétendent faire partie d'une association. Elles fonctionnent la plupart du temps par "chèque emploi service" des tarifs exorbitants. Elles ne font pas du tout partie d'une structure reconnue et abusent des personnes aidées. Nous vous recommandons la plus grande prudence.

L'Association d'Aide à Domicile du Canton de La Ferté et l'Association de Soins à Domicile Nord Sologne - 109, rue Joffre - 45240 La Ferté-Saint-Aubin - Tél. 02 38 64 63 67

CENTRE DE PLACEMENT IMMÉDIAT DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE SERVICE ÉDUCATIF JUDICIAIRE RECHERCHE

Familles d'accueil implantées dans le sud et le sud-est de l'agglomération orléanaise et à Orléans pour recevoir des adolescents en difficulté le week-end et aux petites vacances.
38, rue de la Jeunesse - 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC - Tél. 02 38 56 99 90



Agence Sologne Val de Loire
L'IMMOBILIER PRÈS DE VOUS

contact@asvlimmo.fr
www.asvlimmo.fr

**Achats, ventes,
estimations gratuites
maisons, terrains, propriétés**

12, rue du Bourg 41220 La Ferté St Cyr
02 54 87 92 16 - 06 13 37 48 17

infos pratiques

- **MAIRIE** 02 38 45 42 01
Ouverture secrétariat tous les jours de 8h30 à 12h
sauf dimanche et lundi
- **TOUTES URGENCES** 02 38 45 42 01
Permanence Maire et Adjointes : sur rendez-vous
Permanence sociale : sur rendez-vous
- **GENDARMERIE** 17
La Ferté-Saint-Aubin 02 38 76 50 47
- **POMPIERS** 18
Mairie 02 38 45 42 01
Bernard Van Hille, Chef de Corps
- **SAMU** 15
- **CENTRE SOCIAL- La Ferté-Saint-Aubin** 02 38 64 61 36
- **AIDE À DOMICILE PERSONNES ÂGÉES**
s'adresser à Mme LUCAS - 187, rue de la Libération
La Ferté-Saint-Aubin - Pour R.D.V. 02 38 76 00 41
- **SOINS À DOMICILE NORD SOLOGNE** 02 38 76 09 02
187, rue de la Libération - La Ferté-Saint-Aubin
- **AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL**
Association Cléry-Saint-André 02 38 45 41 74
ou s'adresser Pharmacie, Infirmières
ou Mme Meunier - Lailly-en-Val 02 38 44 74 61
- **ASSISTANTE SOCIALE**
s'adresser à l'U.T.A.S. Est Orléanais
BP 652 - 45016 Orléans cedex 1 02 38 79 49 96
- **PERMANENCE CPAM** 0820 904 103
Centre social
mardi et jeudi : de 9h à 12h
et sur rendez-vous mardi et jeudi après-midi
- **C.H.R. Orléans La Source - Tous services** 02 38 51 44 44
- **MAISON MÉDICALE**
Dr Saillard 02 38 45 41 07
Dr Loiseau 02 38 45 42 06
- **DENTISTE** 02 38 45 40 87
Dr Arnaud
- **CABINET DES INFIRMIÈRES** 02 38 45 43 76
Mmes Leyet et Cabaret
- **PHARMACIE** 02 38 45 42 38
- **KINÉSITHÉRAPEUTE** 02 38 45 45 11
M. Dorso
- **CENTRE ANTI-POISON** 02 47 66 85 11
Centre Hospitalier Bretonneau - Tours
- **E.D.F.** Clos Mardelle, RN 152, Beaugency
N° Dépannage : 0810.333.045
N° Renseignements clients particuliers : 0810.080.333
N° Solidarité : 02.38.52.85.52 et Fax 02.38.79.52.29
- **IMPÔTS** 02 38 25 22 00
Circonscription Orléans Sud, secteur La Ferté-Jargeau
9, avenue John Kennedy - 45074 Orléans Cedex 2
Réception mardi et vendredi de 8h30 à 11h30
- **PERCEPTION** 02 38 76 52 64
30, boulevard Foch - La Ferté-Saint-Aubin
Le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
- **PRESBYTÈRE** 02 38 45 42 48
- **LA POSTE** 02 38 45 41 62
Depuis le 1er juillet 2006, nouveaux horaires d'ouverture : mardi au samedi de 8h30 à 12h
Fermé le lundi
- **BIBLIOTHÈQUE**
Dépôt Bibliobus du Loiret - Permanence
le mardi de 16h à 19h et samedi de 10h30 à 12h
- **CANTINE SCOLAIRE** 02 38 45 46 77
Vente des tickets un vendredi sur deux à la cantine
de 16h30 à 17h30 - Prix 2,90 €
- **GARDERIE PÉRISCOLAIRE** 02 38 45 46 45
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h à 8h55 et de 16h30 à 18h45
Mercredi de 7h à 8h55
Prix du ticket : 2,45 €
Prix du ticket après étude : 0,60 €
- **ÉTUDE SURVEILLÉE : s'adresser à la garderie Péricolaire** - jusqu'à 18h - Prix 2,45 €
- **HALTE GARDERIE ITINÉRANTE "LES PETITS FAONS"**
tous les mardis salle polyvalente de 9h à 12h
jusqu'à 3 ans
- **RAMASSAGE SCOLAIRE**
Collège La Ferté-Saint-Aubin : départ 8h02
Lycée La Source : départ 7h17
- **ORDURES MÉNAGÈRES**
Ramassage le jeudi, à partir de 12h
Si jour férié : passage le vendredi au lieu du jeudi
- **TRANSPORT**
Le Conseil Général a mis en place le service "Voyagez à la demande" pour vous rendre à La Ferté St-Aubin.
Appelez le : 02 38 700 100 (au plus tard la veille avant midi)
Jours et horaires de fonctionnement :
le Jeudi : Départ 10h - Retour 12h
le vendredi : Départ 13h30 - Retour 15h30
Tarif : 2 euros
- **DÉCHÈTERIE : PRÉ COMMUNAL**
Tous les déchets **SAUF les ordures ménagères**
Ouvert le lundi et le mercredi de 10h à 12h
et le samedi de 9h à 12h
Benne à verre - Conteneur à papier - Emballage creux
(bouteille plastique - boîte conserve - boîte lait et jus de fruits)

Heureux qui communique...



>>> FAITES AVANCER LA COMMUNICATION AVEC LA COMMISSION !

La nouvelle Commission Communication vient de se mettre en place. Nous la voulons ouverte à tous les Lignois. Communiquer, c'est un mot à la mode, mais ce n'est pas seulement le fait d'un petit groupe, c'est l'affaire de tous !

Pour bien communiquer, nous avons des idées, mais nous sommes sûrs que vous en avez aussi, alors, nous souhaitons un échange : entre les personnes, entre les générations aussi pour faire vivre plus intensément le village. Nous serons à votre écoute. Vous avez des souhaits dans le domaine de la culture , de la communication ou autre ?

Eh bien, exprimez-vous !

Une boîte à lettres sera à votre disposition à la mairie, vous pourrez y faire parvenir vos idées, la Commission répondra à vos

suggestions et, si possible, les mettra en œuvre concrètement . Alors ,chers Lignois , à vos plumes ou à vos micros , nous vous attendons !

Et pour commencer :

JEU CONCOURS GIBELOTTE 2009

Le conseil municipal organise un jeu concours pour la prochaine Gibelotte ;

Si vous êtes créatif, si vous souhaitez être le premier Lignois à "signer" la couverture du bulletin 2009, alors faites nous parvenir dès maintenant vos dessins, photos, illustrations... (format A4 ou 2480 x 3508 pixels). Si votre proposition est retenue, la prochaine couverture sera la vôtre !

De plus un lot multi média récompensera le gagnant...



"AVANÇONS ENSEMBLE" - COUPON IDÉE

cochez ci-dessous le thème correspondant à votre suggestion

Communication Tourisme Culture Fleurissement

Décrivez votre idée, suggestion... :

.....
.....
.....
.....

Votre Nom (facultatif) :

Merci de déposer ce bulletin dans la boîte aux lettres de la Mairie **SANS enveloppe**
La Commission Communication – Tourisme – Culture – Fleurissement
vous répondra sur la faisabilité